

**ENS Cachan  
Antenne de Bretagne**

**Concours d'entrée  
Département EPS**

---

**Rapport de jury  
Session 2006**

**Nb** : Comme indiqué ci-dessus, ce rapport concerne la session 2006 du concours d'entrée au département Education Physique et Sportive (EPS) de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Cachan – Antenne de Bretagne. Il ne présage en rien du type de sujets posés lors des prochaines sessions du concours d'entrée. Nous invitons donc les candidats des prochaines sessions à se préparer en fonction de la totalité du programme.

**Présidente du concours** : Claire DUPAS, Directrice de l'ENS Cachan

**Vice-Président du concours** : Jacques PRIOUX, Directeur du Département EPS

## Avant propos

Comme pour la session 2005 du concours d'entrée, il doit être rappelé aux lecteurs de ce rapport que les missions de l'ENS Cachan sont de *«préparer, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire ou dans les classes préparatoires, ainsi qu'à l'enseignement secondaire, et plus généralement, au service des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales»*. L'ordre dans lequel ces missions sont présentées n'est pas anodin. Le département EPS, à l'instar des autres départements de l'ENS Cachan, se doit de remplir ces missions. Son souhait est *in-finé* que le plus grand nombre de ses élèves poursuivent leur cursus universitaire en formation doctorale avec pour principal objectif de devenir chercheur ou enseignant-chercheur. Nous invitons donc les candidats aux prochaines sessions du concours à bien réfléchir sur les motivations qui les animent en cherchant à intégrer le département EPS de l'ENS Cachan. Leurs motivations ne peuvent se limiter, même si elles doivent en faire partie, à la préparation et au passage de l'agrégation externe en EPS.

Dans le rapport de la session 2005 du concours d'entrée, nous nous inquiétons de l'évolution du rapport filles/garçons parmi les candidats recrutés depuis la création du département EPS. L'historique de ce rapport est le suivant : 1 fille et 9 garçons en 2002, 2 filles et 8 garçons en 2003, 5 filles et 5 garçons en 2004, 10 garçons en 2005 et 6 filles et 5 garçons en 2006. On le voit, ce rapport fluctue énormément depuis la création du département EPS. Aucun changement n'a été opéré entre les sessions 2005 et 2006 du concours d'entrée s'agissant de son organisation et de ses modalités de fonctionnement. Nous sommes heureux de constater que, pour la première fois ; le nombre de filles recrutées est légèrement supérieur à celui des garçons.

Une des caractéristiques des sessions 2005 et 2006 du concours d'entrée au département EPS de l'ENS Cachan est le niveau relativement faible des productions écrites (épreuve d'admissibilité). Les commentaires suivants attestent de ces faiblesses. Ils ont été empruntés à différents jurés et apparaissent en l'état dans les différents rapports d'épreuves :

- *« ...Trop souvent la qualité de l'expression écrite, syntaxe et orthographe principalement, fût insuffisante dans le cadre de ce concours pour une école normale supérieure ... »*
- *«...Un tiers des copies présente de graves lacunes quant à l'expression écrite (orthographe, grammaire, syntaxe, etc....)»*
- *«...En ce qui concerne la présentation, l'écriture et la rédaction, les copies des candidats de la session 2006 peuvent être qualifiées de médiocres...»*

Pour reprendre une proposition qui émerge de ce rapport il doit être rappelé ici que *«...La rédaction d'une bonne copie est une performance qui nécessite un entraînement. Celui-ci pouvant consister à rédiger très régulièrement en se rapprochant progressivement des conditions de l'épreuve...»*.

En conclusion, et après avoir cité Louis Pasteur lorsqu'il affirmait que *«Le hasard ne favorise que les esprits préparés»*, nous invitons les candidats aux futures sessions du concours d'entrée à se préparer au mieux pour ce concours tant pour les épreuves d'admissibilité que pour les épreuves d'admission.

**Jacques Prioux**  
**Vice Président du concours**  
**Directeur du département EPS**

## Sommaire

Textes	p. 4
Informations générales	p. 6
Statistiques par épreuve	p. 6
Rapports épreuves d'admissibilité	p. 8
Rapports épreuves d'admission	p. 26
Rapports épreuves pratiques sportives	p. 28

Les rapports des jurys sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

Extrait de l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant le programme des concours d'admission en première année et en troisième année à l'Ecole normale supérieure de Cachan

NOR : MENS0401772A

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret no 87-698 du 26 août 1987 modifié relatif à l'Ecole normale supérieure de Cachan ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves par concours aux écoles normales supérieures ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves, spécifiques aux concours de l'Ecole normale supérieure de Cachan,

Arrête :

Article 1 : Les programmes des concours d'admission en première année et en troisième année à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Cachan sont fixés comme suit :

TITRE Ier

PROGRAMME DES CONCOURS D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

Article 14 : EPS (éducation physique et sportive).

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission porte sur les contenus de formation " fondamentaux " dispensés en DEUG ou au cours des deux premières années d'université de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Pour chaque épreuve, des connaissances actualisées sur des aspects conceptuels (i.e., définition précise et référencée des termes), théoriques (i.e., connaissance des principaux modèles théoriques utilisés) empiriques ou expérimentaux sont requises.

Composition de sciences de la vie et activité physique (SV)

- Le mouvement, de l'élaboration de la commande à l'exécution : Anatomie et physiologie du système nerveux central ; Physiologie du muscle strié squelettique ; Anatomie fonctionnelle des ceintures scapulaire et pelvienne ; Physiologie de la posture et de l'équilibre ; Analyse biomécanique du mouvement.

- La plasticité des systèmes physiologiques qui concourent à la réalisation de l'exercice musculaire, hyper-activité et hypo-activité : Bioénergétique de l'exercice musculaire ; Adaptations cardiovasculaires et respiratoires à l'exercice musculaire ; Santé et activité physique : nutrition, diététique, effets de l'alcool et du tabac sur la pratique physique, dopage. Composition de sciences humaines et sociales (SHS) et activité physique.

- Eléments de sciences humaines : Développement et apprentissages moteurs et décisionnels : théories, lois, modèles ; Motivation, émotions, personnalité et leur importance dans la pratique sportive ; Dynamique des groupes et sport.

- Eléments de sciences sociales : Les grands courants explicatifs de la société du xxe siècle ; Naissance et développement du sport moderne en France ; Sport et corps, pratiques et pratiquants dans la société moderne.

Article 29 : L'arrêté du 7 janvier 2002 fixant le programme des concours d'admission en première année à l'Ecole normale supérieure de Cachan et l'arrêté du 7 janvier 2002 fixant le programme des concours d'admission en troisième année à l'Ecole normale supérieure de Cachan sont abrogés au 1er septembre 2004.

Article 30 : Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 9 septembre 2004.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur de l'enseignement supérieur :

Le chef de service, J.-P. Korolitski

Extrait de l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves, spécifiques aux concours de l'Ecole normale supérieure de Cachan

NOR : MENS0401771A

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 716-1 ;

Vu la loi du 23 décembre 1901 relative aux fraudes dans les examens et concours publics ;

Vu la loi no 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi no 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret no 87-698 du 26 août 1987 relatif à l'Ecole normale supérieure de Cachan, modifié par les décrets no 94-1161 du 22 décembre 1994 et no 2003-105 du 5 février 2003 ;

Vu le décret no 94-874 du 7 octobre 1994 fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'Etat et de ses établissements publics, modifié par les décrets no 2003-67 du 20 janvier 2003 et no 2003-1307 du 26 décembre 2003 ;

Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 fixant les conditions d'admission des élèves par concours aux écoles normales supérieures,

Arrête :

TITRE Ier CONCOURS D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE

Article 1 Les élèves sont recrutés, en première année, par la voie d'un concours dans les groupes ou disciplines suivants :

groupe MP (mathématiques-physique) ;

- groupe Info (informatique) ;

- groupe PC (physique-chimie) ;

- groupe BCPST (biologie, chimie, physique, sciences de la Terre) ;

- groupe PSI (physique-sciences de l'ingénieur) ;

- groupe PT (physique-technologie) ;
- groupe TSI (technologie et sciences industrielles) ;
- post DUT-BTS (options GE-GM-GC : génie électrique, génie mécanique, génie civil) ;
- design ;
- droit, économie et gestion ;
- économie et gestion ;
- sciences sociales ;
- langue étrangère : anglais ;
- éducation physique et sportive (EPS).

Pour être nommés élèves de l'école normale supérieure, les candidats du concours post DUT-BTS (options génie électrique, génie mécanique, génie civil) devront pouvoir justifier de l'obtention d'un BTS ou d'un DUT.

Pour être nommés élèves de l'école normale supérieure, les candidats du concours EPS doivent être titulaires d'un DEUG STAPS ou avoir capitalisé 120 crédits ECTS (European Credit Transfer System) en UFR-STAPS.

Les personnes titulaires d'un diplôme correspondant à l'obtention de 240 unités ECTS en université, école d'ingénieur figurant sur la liste des écoles habilitées à délivrer ce diplôme établie par la commission des titres d'ingénieur, ou école supérieure de commerce ne peuvent être autorisées à concourir.

Nul ne peut être autorisé à se présenter plus de deux fois aux épreuves d'un concours d'admission en première année à l'Ecole normale supérieure de Cachan.

Les épreuves d'admissibilité du concours Design sont organisées par l'ENS de Cachan dans un centre unique en Ile-de-France.

Les concours des groupes MP, Info, PC, BPCST, PSI, PT, TSI, sciences sociales, langue étrangère sont organisés dans le cadre de banques d'épreuves.

Le concours post-DUT-BTS est organisé dans le cadre d'une banque d'épreuves DUT-BTS gérée par le service concours de l'école nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA).

Article 15 : Education physique et sportive (EPS).

Le concours éducation physique et sportive comporte les épreuves suivantes :

Epreuves écrites d'admissibilité :

1. Composition de sciences de la vie et activité physique (durée : trois heures ; coefficient 4) ;
2. Composition de sciences humaines et sociales et activité physique (durée : trois heures ; coefficient 4) ;
3. Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives (durée : quatre heures ; coefficient 6).

Epreuves d'admission :

1. Epreuve écrite : Epreuve de langue vivante étrangère (durée : 2 heures ; coefficient 2) : l'épreuve écrite de langue vivante étrangère porte, au choix du candidat, sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe. L'épreuve consiste en un exercice de version, éventuellement complété par un exercice d'expression dans la langue étrangère choisie, en réponse à une ou deux questions sur le texte.
2. Epreuves orales : - épreuve orale relative aux activités physiques, sportives et artistiques (coefficient 5). - épreuve de langue vivante étrangère (coefficient 2). L'épreuve orale de langue vivante étrangère porte sur la même langue que celle choisie pour l'épreuve écrite. Elle comporte la présentation et le commentaire d'un texte en langue étrangère d'intérêt général ou sportif.

Epreuves de pratique sportive :

1. Epreuve de pratique sportive obligatoire : natation : 200 mètres nage libre (coefficient 2) ;
2. Epreuve de pratique sportive de polyvalence : (coefficient 3). Le candidat passe une épreuve de son choix parmi les quatre activités proposées : danse, badminton, escalade, handball. 3. Epreuve de pratique sportive d'option : (coefficient 4). Le candidat passe une épreuve de son choix parmi les quatre activités proposées : saut en longueur, gymnastique au sol, judo, course : 400 mètres.

Article 30 L'arrêté du 10 octobre 2001 fixant les conditions d'admission en première année à l'Ecole normale supérieure de Cachan, modifié par les arrêtés du 21 mars 2002 et du 24 juin 2002, ainsi que l'arrêté du 10 octobre 2001 fixant les conditions d'admission en troisième année à l'Ecole normale supérieure de Cachan sont abrogés à compter du 1er septembre 2004.

Article 31 Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 9 septembre 2004.

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur de l'enseignement supérieur :

Le chef de service, J.-P. Korolitski

## Informations générales

session	nb de postes	nb d'inscrits	nb de présents	nbs d'admissibles	Admissibilité nb de points (moyenne)	nb de classe	Admission nb de points (moyenne)	nb de poste pourvus	dernier appelé
2002	10	140	117	21	52.51 (5.25)	11	268.02 (8.65)	10	10 <sup>ème</sup>
2003	10	111	95	32	42.49 (4.25)	11	267.03 (10.03)	10	10 <sup>ème</sup>
2004	10	170	83	30	75.50 (7.55)	12	311 (10.03)	10	10 <sup>ème</sup>
2005	9	191	153	153	126 (9.00)	12	339 (10.59)	10	10 <sup>ème</sup>
2006	10	200	146	30	131 (9.36)	12	347.50 (10.82)	11	11 <sup>ème</sup>

### Répartition des candidats par civilité

	<b>Admissibilité nb d'inscrits</b>	<b>Admission</b>	<b>Admis</b>
<b>Hommes</b>	Nombre : 125 Pourcentage : 63 %	Nombre : 20 Pourcentage : 66 %	Nombre : 5 Pourcentage : 46 %

---

	<b>Admissibilité nb d'inscrits</b>	<b>Admission</b>	<b>Admis</b>
<b>Femmes</b>	Nombre : 75 Pourcentage : 37 %	Nombre : 10 Pourcentage : 34 %	Nombre : 6 Pourcentage : 54 %

## Statistiques par épreuve

### **Admissibilité**

#### Epreuve de Composition de Sciences de la Vie (SV) et activité physique

Total candidats inscrits : 200	Note mini : 00.00
Candidats présents : 146	Note maxi : 15.25
Candidats absents : 54	Moyenne : 06.51

#### Epreuve de Composition de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et activité physique

Total candidats inscrits : 200	Note mini : 0.75
Candidats présents : 143	Note maxi : 15.25
Candidats absents : 57	Moyenne : 7.83

#### Epreuve de Dissertation de Culture Générale en relation avec les activités physiques et sportives

Total candidats inscrits : 200	Note mini : 0.50
Candidats présents : 141	Note maxi : 16.00
Candidats absents : 59	Moyenne : 07.82

### **Admission**

#### Epreuve de Natation

Total de candidats : 30	Note mini : 0.50
Candidats présents : 28	Note maxi : 14.00
Candidats absents : 2	Moyenne : 6.91

#### Epreuve APSA

Total de candidats : 30	Note mini : 3.00
Candidats présents : 28	Note maxi : 19.00
Candidats absents : 2	Moyenne : 10.89

### Epreuve d'option

#### Saut en longueur

Total de candidats : 6	Note mini : 8.00
Candidats présents : 5	Note maxi : 12.00
Candidats absents : 1	Moyenne : 10.10

### Epreuve d'option

#### Judo

Total de candidats : 3	Note mini : 14.00
Candidats présents : 2	Note maxi : 16.50
Candidats absents : 1	Moyenne : 15.25

### Epreuve de polyvalence

#### Danse

Total de candidats : 5	Note mini : 9.00
Candidats présents : 5	Note maxi : 17.00
Candidats absents : 0	Moyenne : 12.60

### Epreuve de polyvalence

#### Escalade

Total de candidats : 5	Note mini : 8.00
Candidats présents : 5	Note maxi : 15.00
Candidats absents : 0	Moyenne : 11.20

### **Epreuve pratique de polyvalence**

#### **Moyenne générale**

Total de candidats : 30	Note mini : 6.50
Candidats présents : 28	Note maxi : 17.00
Candidats absents : 2	Moyenne : 11.14

### **Epreuve de langues**

#### Epreuve écrite d'anglais

Total de candidats : 24	Note mini : 5.00
Candidats présents : 22	Note maxi : 17.00
Candidats absents : 2	Moyenne : 9.11

#### Epreuve écrite d'allemand

Total de candidats : 1	Note mini : 13.00
Candidats présents : 1	Note maxi : 13.00
Candidats absents : 0	Moyenne : 13.00

#### Epreuve écrite d'espagnol

Total de candidats : 5	Note mini : 7.50
Candidats présents : 5	Note maxi : 13.50
Candidats absents : 0	Moyenne : 10.20

### **Epreuve de langues**

#### **Moyenne générale (écrit)**

Total de candidats : 30	Note mini : 5.00
Candidats présents : 28	Note maxi : 17.00
Candidats absents : 2	Moyenne : 9.45

### Epreuve d'option

#### Gymnastique au sol

Total de candidats : 4	Note mini : 1.75
Candidats présents : 4	Note maxi : 17.20
Candidats absents : 0	Moyenne : 7.10

### Epreuve d'option

#### Course

Total de candidats : 17	Note mini : 7.00
Candidats présents : 17	Note maxi : 15.00
Candidats absents : 1	Moyenne : 10.94

### Epreuve de polyvalence

#### Badminton

Total de candidats : 15	Note mini : 6.50
Candidats présents : 13	Note maxi : 15.50
Candidats absents : 2	Moyenne : 10.85

### Epreuve de polyvalence

#### Handball

Total de candidats : 5	Note mini : 7.50
Candidats présents : 5	Note maxi : 14.00
Candidats absents : 0	Moyenne : 10.40

### **Epreuve pratique d'option**

#### **Moyenne générale**

Total de candidats : 30	Note mini : 1.75
Candidats présents : 28	Note maxi : 17.20
Candidats absents : 2	Moyenne : 10.55

#### Epreuve orale d'anglais

Total de candidats : 24	Note mini : 7.00
Candidats présents : 22	Note maxi : 16.00
Candidats absents : 2	Moyenne : 10.93

#### Epreuve orale d'allemand

Total de candidats : 1	Note mini : 12.00
Candidats présents : 1	Note maxi : 12.00
Candidats absents : 0	Moyenne : 12.00

#### Epreuve orale d'espagnol

Total de candidats : 5	Note mini : 9.00
Candidats présents : 5	Note maxi : 16.00
Candidats absents : 0	Moyenne : 10.80

### **Epreuve de langues**

#### **Moyenne générale (oral)**

Total de candidats : 30	Note mini : 7.00
Candidats présents : 28	Note maxi : 16.00
Candidats absents : 2	Moyenne : 10.95

# Les rapports

## Admissibilité

### Composition de Sciences de la Vie (SV) et activité physique

**Sujet 1 :** Le système nerveux peut être considéré chez l'humain comme un responsable essentiel des relations entre l'organisme et son environnement.

Après avoir présenté les principaux aspects de l'anatomie et de la physiologie du système nerveux central, précisez quelle place vous accordez d'une part aux caractéristiques déterminées et d'autre part à celles susceptibles d'être améliorées grâce aux sollicitations sensori-motrices.

Quelle pourrait être la contribution de l'éducation physique et sportive dans cette amélioration ?

#### Qualité des copies en terme de rédaction

Comme pour toutes les compositions écrites, les qualités de la rédaction devaient répondre aux critères habituellement mis en œuvre à des fins d'évaluation. Dans ce concours, logiquement, ces critères ont servi à classer les candidats à partir de leur prestation écrite.

La qualité des copies étant très hétérogène, une bonne copie répond positivement à ces critères, une mauvaise négativement.

Ces critères sont :

#### Apport des connaissances

- Intérêt du sujet et respect des dimensions du sujet
- Apport réel d'information (construction de la démonstration, force des arguments, réponses concrètes apportées)
- Maîtrise des connaissances (maîtrise des concepts et idées, connaissances exigibles, connaissances approfondies, pertinence des choix, références utilisées)
- Projet personnel (originalité, réalisme, liaison théorie-pratique, pertinence des exemples).
- Réponses apportées (aptitude à problématiser les questions posées, mobilisation des connaissances référencées, propositions de solutions adaptées, prises de position)

#### Forme de la rédaction

- Structuration de la rédaction (plan, problématique, transitions, équilibre des parties, ouvertures)
- Expression écrite (orthographe, syntaxe, lisibilité, présentation, mise en page)

#### Adéquation entre l'énoncé du sujet et son traitement par le candidat

Le positionnement du sujet s'inscrit bien dans le programme «*sciences de la vie et activité physique : le mouvement, de l'élaboration de la commande à l'exécution*». Il concerne principalement le sous-thème : «*anatomie et physiologie du système nerveux central* »

Il s'agit ici d'une prise de position : «*Le système nerveux peut être considéré chez l'humain comme un responsable essentiel des relations entre l'organisme et son environnement*», qui pourrait toujours être remis en cause par le candidat, mais de manière risquée.

Une bonne copie articule les éléments suivants (pas obligatoirement dans cet ordre) :

**1 – Un débat argumenté sur l'affirmation introductive du sujet :** «*Le système nerveux peut être considéré chez l'humain comme un responsable essentiel des relations entre l'organisme et son environnement*»

**2 – Une présentation/définition générale des mots clés essentiels du sujet :** «*système nerveux, organisme, environnement, caractéristiques déterminées, sollicitations sensori-motrices, éducation physique et sportive*»

**3 – Un approfondissement des notions en rapport avec le rôle du système nerveux dans les relations entre l'organisme et son environnement :**

- Présentation des relations obligatoires entre l'organisme humain et son environnement
- Distinction entre les modes bio-énergétiques, biomécaniques et bio-informationnels des relations organisme-environnement
- Le système nerveux comme l'instrument des échanges informationnels

**4 – Un rappel sur l'organisation et le rôle du système nerveux:**

a – Système nerveux central :

Principalement :

- Encéphale : cerveau, cervelet, bulbe rachidien
- Moelle épinière

b – Système nerveux périphérique :

- Nerfs crâniens
- Nerfs rachidiens

c – Distinction entre le système nerveux autonome (involontaire) et le système nerveux somatique (volontaire)

**5 – Un rappel des mécanismes physiologique :**

a – Le système nerveux central organise les commandes motrices et le contrôle moteur

b – Le système nerveux périphérique transmet les informations et les commandes :

- Voies ascendantes : afférences sensitives
- Voies descendantes : efférences motrices

c – Le système nerveux central et le système nerveux périphérique sont complémentaires et forment un tout

**6 – Une étude phylogénétique (des espèces les moins élaborées à l'homme) de la dépendance des actions :**

- Notion d'arc réflexe : dépendance très forte
- Invertébrés
- Vertébrés
- Centres supérieurs de contrôle et de coordination
- Organisation de la voie pyramidale et des systèmes cortico-spinaux chez l'homme : dépendance moins forte

**7 – Une distinction entre les caractéristiques déterminées des aptitudes motrices et les caractéristiques améliorables des capacités ou habiletés motrices :**

a – Les caractéristiques déterminées des aptitudes motrices :

- Définition de l'aptitude : «*caractéristique héritée, relativement persistante, stable d'un individu, qui sous-tend ou supporte divers types d'activités motrices et cognitives ou d'habiletés motrices, Schmidt, 1993*»
- Conséquences sur la faible marge de manœuvre de l'éducateur

b – Les caractéristiques améliorables des capacités ou habiletés motrices :

- Définition de l'habileté motrice : «*capacité acquise par apprentissage à atteindre des résultats fixés à l'avance avec un maximum de réussite et souvent un minimum de temps, d'énergie ou des deux, Guthrie, 1957*»
- Relation entre l'habileté motrice, la performance motrice et l'apprentissage moteur
- Conséquences sur la grande marge de manœuvre de l'éducateur

**8 – Une véritable problématique d'articulation du sujet** dans son orientation «*sollicitations sensori-motrices responsables de l'amélioration des relations entre l'organisme et son environnement*» d'une part avec l'objectif du concours «*Education Physique et Sportive*» d'autre part

L'intitulé du sujet «*Quelle pourrait être la contribution de l'éducation physique et sportive dans cette amélioration*» favorise cette articulation, mais du coup impose une réflexion autour de celle-ci

**9 – Une argumentation élaborée** qui montre (ou mieux démontre) qu'à la différence de certaines espèces phylogénétiquement peu élaborées, l'enfant est très largement sensible aux transformations liées aux apprentissages. De ce fait, des sollicitations sensori-motrices bien adaptées contribuent au développement des relations entre l'organisme et son environnement

**10 – Une mise en évidence** que l'Education Physique et Sportive, lorsqu'elle est bien enseignée, répond parfaitement à la mise en œuvre d'objectifs spécifiques d'amélioration des modes de commande et de contrôle moteurs

**11 – Une démonstration de prise de distance faisant apparaître les limites du sujet.** En effet, les relations entre l'organisme et son environnement sont plus ou moins déterminées par les caractéristiques héritées, de ce fait, les apprentissages restent également plus ou moins déterminés

**12 – Une volonté de réaliser une relation théorie-pratique** où les illustrations vers les différentes activités physiques et sportives et les mises en œuvre de situations pédagogiques permettent de rendre crédible l'impact de l'E.P.S. dans ce contexte des «*sollicitations sensori-motrices bien adaptées contribuant au développement des relations entre l'organisme et son environnement*»

### **Niveau global et hiérarchisation des copies**

Comme dans la plupart des concours la caractéristique principale du niveau des copies est l'hétérogénéité. Les notes échelonnées de 0/20 pour hors sujet complet à 17/20 alors que le sujet et le jury étaient particulièrement exigeants démontrent cette hétérogénéité. Si près d'un tiers des candidats se situent entre 05 et 07, près d'un quart sous les 05, il est réconfortant de constater que parmi les candidats dont la copie dépasse la moyenne certains associent un nombre important de compétences tant au niveau des connaissances scientifiques, de la réflexion personnelle que de celles liées à l'expression écrite. La quantité non négligeable de copies dépassant les 14/20 conforte le jury sur la qualité des meilleurs candidats.

### **Conseil pour la préparation**

Comme il a déjà été écrit dans les rapports précédents, la rédaction d'une bonne copie est une performance qui nécessite un entraînement. Celui-ci pouvant consister à rédiger très régulièrement en se rapprochant progressivement des conditions de l'épreuve.

Particulièrement pour cette épreuve il est indispensable de maîtriser les connaissances universitaires en ne faisant pas que les restituer scolairement, mais en démontrant par leur intégration dans la copie qu'elles ont été bien comprises.

Si des connaissances approfondies sont bien sur nécessaires, il est indispensable d'utiliser des champs disciplinaires multiples pour répondre favorablement aux conditions de l'épreuve.

**Sujet 2 :** Un garçon âgé de 18 ans, initialement au repos, réalise une course de 10 min. à 12 km.h<sup>-1</sup> (80% de sa vitesse maximale aérobie). Pour cet exercice, on considèrera que l'on observe une stabilisation des paramètres physiologiques lors de l'exercice.

- a) Situez le niveau de performance de cet individu par rapport à la population de différence du même âge. Justifiez cette réponse.
- b) Définir les concepts et les facteurs qui déterminent la consommation maximale d'oxygène et la vitesse maximale d'aérobie.
- c) A l'aide d'un schéma, décrire l'évolution de la consommation d'oxygène (rapportée à la masse corporelle) lors de cet exercice. Commenter ce schéma.
- d) Décrire précisément les systèmes de resynthèse de l'ATP prépondérants aux différents temps de cet exercice.
- e) A l'aide de schémas (si nécessaire), décrire les réponses cardiaques et vasculaires, ainsi que l'évolution de la ventilation au cours de cet exercice.

Le sujet proposé lors du concours 2006 donnait une large place à des questions de cours. Les réponses à ces questions devaient être illustrées en tenant compte des caractéristiques d'une personne présentées dans l'énoncée. Parmi les candidats qui ont répondu aux questions posées, le niveau d'approfondissement est très hétérogène. Dans la majorité des copies, les mécanismes d'adaptation à l'exercice sont souvent difficilement mis en relation avec la pratique même de cet exercice.

L'épreuve doit reposer sur des connaissances claires et précises. Les réponses sont souvent peu précises, superficielles ou incomplètes. La concision des réponses a été valorisée. Trop de candidats font un étalage de connaissances qui n'ont aucun lien avec la question posée. Il est inutile de reproduire le contenu intégral d'un cours ou d'un ouvrage pour répondre à une question qui n'est pas posée. Il n'appartient pas au correcteur de chercher les deux lignes de texte en lien avec la question posée parmi deux pages hors sujet. Un schéma ou une figure, parfaitement annotés (unité, échelle) sont dans la grande majorité des cas plus pertinents qu'un long texte pour répondre à la question posée. Concrètement, décrire le catabolisme du glycogène se prête difficilement à une dissertation d'une copie double et plus à un schéma.

Les connaissances théoriques requises pour répondre aux questions posées lors de l'épreuve 2006 sont abordées dans les enseignements dispensés en Licence STAPS. Si ce n'est pas le cas, ou en complément, les ouvrages de base dédiés à la physiologie de l'exercice, peuvent être utilisés.

## **Composition de sciences humaines et sociales et activité physique**

### **Sujet 1 : Que peut on entendre par «conditions d'apprentissage» ?**

Ce rapport, qui ne peut en aucun cas être exhaustif, doit cependant être considéré comme un instantané de ce qui s'est passé lors de cette session et un aide pour celles qui suivront.

### **Qualité des copies en terme de rédaction**

Si le jury a apprécié, d'une manière générale, les efforts des candidats dans la prise en compte des conseils prodigués dans le précédent rapport, il a aussi regretté que trop souvent la qualité de l'expression écrite, syntaxe et orthographe principalement, fût insuffisante dans le cadre de ce concours pour une école normale supérieure. Remarquons toutefois que les candidats admissibles satisfaisaient à ce minimum exigé. Le jury rappelle que la dissertation nécessite chez le candidat la capacité à construire une argumentation qui doit être introduite, développée et conclue. Son développement en plusieurs parties implique des transitions entre elles. L'usage souvent mal maîtrisé des mots de liaison ou de transition fait qu'apparaissent des sautes de logique préjudiciables à la compréhension de l'argumentation (un " donc " à la place d'un " mais " change le sens de la liaison).

### **Adéquation entre l'énoncé du sujet et son traitement par le candidat**

La lecture attentive du sujet revêt toujours une grande importance d'autant plus cette année que le libellé très court pouvait laisser croire à un sujet facile : **Que peut on entendre par «conditions d'apprentissage» ?** Un premier niveau de questionnement consistait à définir les termes du sujet notamment la notion de conditions d'apprentissage.

Rapidement, un second niveau de questionnement était nécessaire : Existe-t-il une ou plusieurs conditions d'apprentissage?

Ensuite une réflexion de type épistémologique s'imposait. Il était explicitement fait référence dans le sujet à des concepts issus de différents domaines théoriques apprentissage, motivation, développement, etc.) et à une pratique, l'éducation physique et sportive. C'était là l'occasion de discuter de la pertinence de l'utilisation de certains concepts. Puis il fallait risquer inévitablement des mises en relation entre théories et pratique et les relativiser était

indispensable. Enfin le jury, n'admettant que des démonstrations argumentées, attendait des références théoriques précises, et bien entendu les plus récentes possibles.

### **Les connaissances scientifiques**

Le cadre méthodologique de traitement d'un sujet est possédé par l'ensemble des candidats mais le contenu reste faible. La très grande majorité des candidats ne dispose pas de connaissances scientifiques précises, maîtrisées. De nombreuses copies ne font valoir aucun concept, aucune théorie, aucun modèle, aucune connaissance et sont écrites «au fil de l'eau».

### **Structuration du devoir**

Ce sujet posait la question du rapport entre les apprentissages moteurs et l'enseignement des habiletés motrices. Il existe dans la littérature un corpus de connaissances traitant des différentes conditions dans lesquelles un apprentissage peut s'exercer. Il est courant de différencier les conditions externes d'apprentissages moteurs, les conditions liées au sujet lui-même (motivation, développement) et les conditions internes c'est-à-dire la manipulation des contraintes de la tâche.

### **La condition d'exercice**

Généralement, surtout dans les activités physiques et sportives, l'acquisition d'une habileté motrice n'est pas réalisée en un seul essai, c'est-à-dire après une seule présentation de la tâche et une tentative unique ; mais elle s'établit progressivement, chaque essai ou répétition de la situation et de la réaction amenant une amélioration de la performance. Les acquisitions ne sont pas immédiates : des répétitions sont nécessaires. La répétition, ou, comme en dit encore, la condition d'exercice est donc un facteur essentiel dans la plupart des apprentissages. Cependant, cette condition ne serait pas un facteur d'apprentissage à proprement parler, en ce sens que ce ne serait pas la répétition comme telle qui amènerait le progrès de la performance ; mais elle permettrait simplement aux facteurs véritables d'agir. Les travaux sur l'apprentissage ont justement été amenés à considérer les caractéristiques pouvant modifier l'efficacité de ces répétitions. Les variables conditionnant l'efficacité de l'apprentissage comprennent :

**Le découpage de l'activité** (apprentissage global ou fractionné). La question est de savoir si la tâche doit être enseignée comme un tout (présentation globale) ou par parties (présentation fractionnée) ; on ne peut y répondre sans tenir compte de la difficulté et de l'organisation interne de la tâche. Dans la méthode globale, la tâche est apprise comme un tout, en ce sens qu'elle est répétée, à chaque essai, du début à la fin, jusqu'à ce que le but soit atteint. Dans la méthode fractionnée, la tâche est divisée en un certain nombre de parties, chacune d'entre elles étant apprise comme une unité indépendante, puis jointe aux autres parties

Une deuxième condition d'apprentissage porte sur **la planification** dans le temps des actions d'apprentissage, sur la possibilité d'un étalement dans le temps des différentes répétitions. La question est de savoir si les tâches doivent être enseignées sans laisser de délai entre les différents moments de l'apprentissage (présentation massée) ou en laissant des intervalles de temps plus ou moins long (présentation distribuée). Les termes massés et distribués désignent en fait des essais rapprochés ou éloignés dans le temps. D'une manière générale, le terme «distribué» renvoie à la planification d'un apprentissage tel que des pauses sont introduites entre les répétitions où les séquences de la tâche enseignée. La durée de ses pauses peut varier de quelques secondes à plusieurs heures ou même jour. Par opposition le terme « massé » renvoie à une planification d'un apprentissage tel qu'à la limite aucune pause n'est introduite

Dans la planification d'une tâche, la **répartition globale fractionnée** peut interférer avec la distribution de la pratique. Les différences entre exercices massés et distribués sont incluses dans les différences entre globale et fractionnée puisque les répétitions de chaque item sont nécessairement plus massées dans les répartitions fractionnées que dans les répartitions globales.

Une troisième condition concerne **l'introduction de contraintes de temps** (à allure libre ou imposée).

**La connaissance des résultats** : la connaissance des résultats constitue une variable essentielle dans l'apprentissage. Pour que l'apprentissage soit efficace, il est nécessaire que le sujet ait une connaissance des résultats de son action par rapport au but visé par celle-ci. La connaissance des résultats est un facteur essentiel à cette acquisition. L'efficacité de l'activité

de diminuer dans cette connaissance est éliminée. La précision de la connaissance du résultat, la durée du délai entre la réponse et la connaissance du résultat et l'activité qui s'insère entre la réponse et la connaissance du résultat joue un rôle dans l'acquisition. La connaissance des résultats ajoutés : on parle de connaissance des cas ajoutés lorsque celle-ci n'est pas donnée dans l'exécution de la tâche en conditions normales mais introduite provisoirement.

Les variables liées à la méthode pédagogique **Les méthodes pédagogiques** : méthode active ou passive on peut généralement relever deux opinions pédagogiques opposées. Dans la méthode dite «active», la solution d'un problème n'a de valeur que si elle a été découverte par l'élève ; on doit donc laisser les élèves tâtonner en cherchant, se «débrouiller» face aux problèmes moteurs à résoudre. Dans une telle perspective l'accent est mis plus sur le processus de découverte que sur la solution elles-mêmes. Dans la méthode passive on guide le sujet vers la réussite on le force à donner la bonne réponse.

Quelques variables supplémentaires :

- Les variables liées au sujet : la motivation, les différences interindividuelles
- Les variables liées à la tâche : en fonction du type d'activités : habiletés ouvertes ou fermées, bio informationnelle ou énergétique, etc. en fonction de la difficulté, en fonction de la complexité

### **Attentes du jury**

#### **Remarques générales sur l'épreuve et perspectives**

Elles sont de deux ordres :

Premièrement le jury s'interroge sur l'absence fréquente de références à une culture STAPS, pourtant riche et variée, au profit d'une culture théorique plus ou moins générale. Pourtant, une telle épreuve dans le cadre du concours externe de l'agrégation d'EPS devrait être une opportunité pour les étudiants STAPS de se mettre en valeur grâce à ces connaissances acquises durant leur cursus universitaire. Les items du programme proposé tournent autour de l'apprentissage moteur, concept spécifique à notre discipline. Ce recentrage sur ce qui fait la particularité de l'EPS devrait aussi encourager les candidats à puiser leurs savoirs dans le monde des STAPS. Utiliser des connaissances issues hors de notre champ pose non seulement un problème épistémologique de première importance mais aussi un problème de pertinence des arguments avancés au regard de la spécificité des apprentissages moteurs.

#### **Impression sur le niveau global des candidats**

Les candidats savent rédiger, maîtrisent en général la technique de la dissertation mais manquent totalement de connaissance scientifique sur des thèmes qui sont pourtant au programme de cette épreuve

### **Sujet 2 : En quoi la notion d'idéologie permet-elle de comprendre le fonctionnement du sport moderne ?**

#### **1. Rapport du jury**

##### **Qualité des copies en terme de rédaction**

Si près d'un tiers des copies présente de graves lacunes quant à l'expression écrite (orthographe, grammaire, syntaxe, etc.) et au style, les deux autres tiers s'avèrent recevables en terme de rédaction. Certes, de nombreux domaines peuvent être améliorés au niveau de la forme, mais le jury souhaite insister sur la nécessité pour le candidat de produire un texte clair et structuré. La faiblesse de la manière dont sont le plus souvent exprimés les problématiques et autres axes directeurs de démonstrations révèle incontestablement un manque général de réflexion.

## Adéquation entre l'énoncé du sujet et son traitement par le candidat

Le libellé simple du sujet aurait dû faciliter son appréhension. Néanmoins, les problèmes majeurs rencontrés peuvent être situés à trois niveaux. D'une part, les candidats n'ont pas réussi à négocier la difficulté centrale et éminemment sélective constituée par la définition-clé de la notion d'idéologie. Trop de copies ont évacué le concept ou l'ont défini de manière erronée ou approximative limitant ou empêchant toute exploitation ultérieure et tout traitement pertinent du sujet. Pour plus d'informations, nous renvoyons au corrigé détaillé joint. D'autre part, si un certain nombre de candidats ont tenté de définir le sport moderne, trop peu parmi eux ont essayé d'énumérer et d'expliquer les mécanismes à partir desquels il émerge et ensuite se diffuse (cf. corrigé joint). Enfin, les correcteurs regrettent l'absence trop fréquente de problématique et même de structuration du devoir. Il aurait été judicieux de proposer une démonstration réussissant à lier les deux notions centrales du sujet

## Niveau global et hiérarchisation des copies

Le positionnement des prestations écrites des candidats sera réalisé en deux temps. En premier lieu, le correcteur situera la copie dans un bandeau particulier en fonction de trois indicateurs de classement (la notion d'idéologie, le fonctionnement du sport moderne et le traitement du sujet). Cinq bandeaux ont été identifiés. En second lieu, il s'assurera du positionnement de la copie dans le niveau retenu en prenant en compte un ensemble de critères pouvant opérer une majoration/minoration (au maximum – ou + 2 points) du devoir à noter.

Niveaux	Notes	Notion d'idéologie	fonctionnement du sport moderne	Traitement du sujet
5	16-20	<ul style="list-style-type: none"><li>- Plusieurs sens sont mis en exergue et exploités comme axes d'analyse ;</li><li>- Définitions référencées (champs historiques, politiques, philosophiques, sociologiques, etc.).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Plusieurs interprétations relatives à l'émergence et à la diffusion du sport moderne sont proposées et étudiées ;</li><li>- Positionnement parmi les différentes théories de la naissance du sport ;</li><li>- Définitions référencées (champs historiques, politiques, philosophiques, sociologiques, etc.) ;</li><li>- Le terme fonctionnement est questionné.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La problématique retenue questionne pertinemment le sujet et invite à le dépasser ;</li><li>- Le traitement est concentré autour d'explications savamment argumentées et illustrées permettant de comprendre de quelle manière une réflexion fouillée autour de la notion d'idéologie sert l'étude du fonctionnement du sport moderne.</li></ul>
4	11-15	<ul style="list-style-type: none"><li>- La notion d'idéologie est cernée et définie en fonction d'un contexte particulier ;</li><li>- Illustrations pertinentes de la ou des définition(s) retenue(s).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les mécanismes complexes de la mise en place et de la diffusion du sport moderne sont abordés ;</li><li>- La notion de sport moderne est définie et interprétée ;</li><li>- Différentes composantes du sport moderne sont identifiées et exploitées en fonction de la notion d'idéologie.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La problématique choisie est traitée ;</li><li>- La démonstration réussit à lier les deux notions centrales du sujet.</li></ul>
3	7-10	<ul style="list-style-type: none"><li>- La notion d'idéologie est globalement abordée dans un sens général et étendu.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La notion de modernité dans le sport est explicitée ;</li><li>- Des liens explicatifs avec les contextes politique, économique, social et culturel sont esquissés.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Choix d'un axe directeur de démonstration partiellement utilisé ;</li><li>- Les passerelles établies entre les deux notions-clés du sujet restent faiblement explicatives ou sans teneur.</li></ul>
2	4-6	<ul style="list-style-type: none"><li>- Définition générique confuse et difficilement utilisable pour interpréter la notion de fonctionnement du sport moderne.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Définition générale trop faiblement contextualisée et trop imprécise pour établir des liens avec la réflexion préalable autour de la notion d'idéologie ;</li><li>- Histoire descriptive et événementielle de la naissance et de la diffusion du sport moderne.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Esquisse de problématique inexploitée dans le développement ;</li><li>- Quelques trop rares et vagues liens entre les deux notions centrales du sujet ;</li><li>- Fresque historique sur l'histoire du sport.</li></ul>
1	0-3	<ul style="list-style-type: none"><li>- Absence de définition ou évocation inconsistante de la notion d'idéologie.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Absence de définition ou proposition générale évacuant la notion de modernité.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Devoir hors sujet ou inachevé ;</li><li>- Traitement allusif du sujet.</li></ul>

## Positionnement dans le niveau

Une liste d'indicateurs permet de positionner la copie dans le bandeau retenu préalablement. Une majoration/minoration allant au maximum de – 2 points à + 2 points est envisagée à partir de la note mise temporairement lors du premier positionnement de la copie dans les niveaux. Cette majoration/minoration prend en compte l'ensemble des critères retenus. Si les

points peuvent être additionnés ou soustraits, ils ne peuvent pas, en fin de compte, dépasser la fourchette (- 2 à + 2). Une copie peut éventuellement changer de bandeau après application de cette majoration/minoration.

- Critère n°1 : Références aux contextes politiques, économiques, etc. (de -2 à + 2 points) ;
- Critère n°2 : Connaissances mobilisées (de - 2 à + 2 points) ;
- Critère n°3 : Justification de la période étudiée (de - 1 à + 1 points) ;
- Critère n°4 : Forme et expression écrite (syntaxe, style, orthographe, grammaire, etc.) (de - 2 à + 1 points) ;
- Critère n°5 : Utilisation de connaissances dépassant l'hexagone (+ 1 point) ;
- Autres critères.

### **Conseils pour la préparation**

- 1- Entraînement indispensable à l'écriture dans les conditions du concours (gestion du temps primordiale) ;
- 2- Ne pas s'arrêter aux seules lectures classiques du champ de l'éducation physique et faire donc références aux grands auteurs des sciences humaines ;
- 3- Produire une réflexion solide débouchant sur une problématique et une démonstration ; Répondre au sujet et structurer sa pensée.

## **2. Corrigé du sujet sciences sociales**

Le libellé relativement clair du sujet ne devrait pas spécialement inviter les candidats à un décryptage préalable indispensable pour esquiver les éventuels pièges laissés par une formulation trop alambiquée. Il a donc été envisagé de procéder à un découpage analytique du sujet afin de proposer une étude simple et efficace et d'esquisser quelques pistes de réflexion.

### **Les blocs principaux**

Deux blocs principaux constituent la phrase du sujet. D'une part, *la notion d'idéologie* qui constitue non seulement le mode d'entrée dans le sujet mais surtout sa singularité et sa difficulté et, d'autre part, le bloc représenté par *le fonctionnement du sport moderne*.

#### **Le premier bloc (La notion d'idéologie)**

Définir «*la notion d'idéologie*» inventée par Destutt du Tracy (1796) constitue incontestablement la difficulté majeure du sujet. Ce concept délicat à appréhender et si souvent repris est d'autant plus difficile à délimiter que le risque est grand de le réduire pour ceux qui s'aventureraient à esquisser une définition simple et générique<sup>1</sup>.

Quatre sens principaux sont communément mis en exergue dont trois seulement retiendront notre attention. En effet, nous abandonnerons d'emblée la première acception montrant l'idéologie comme une «*science qui a pour objet l'étude des idées, de leurs lois, de leur origine*» (dictionnaire Lalande) qui s'avère difficilement compatible avec la question posée.

Le deuxième sens «*Analyse, discussions sur des idées creuses : philosophie vague et nébuleuse*» (selon Le Petit Robert) pourrait éventuellement être exploité. Cette définition d'ordre péjoratif donnerait-elle ainsi l'occasion d'ouvrir un traitement original du sujet, partiel ou global ? En effet, l'histoire du sport ne manque pas d'exemples de méthodes, d'événements sportifs et, plus généralement encore, de discours apologétiques ou inversement critiques sur cette pratique moderne construits à partir de théories ou de conceptions confuses voire abracadabrantes. Tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle, la quête d'un idéal irréalisable n'est absolument pas étrangère aux discours sur le sport. Reste à élucider si elle peut expliquer, de manière suffisamment complète, le système sportif contemporain. Cette approche originale peut néanmoins trouver une définition plus aboutie mettant en évidence une vision culturelle

---

<sup>1</sup> LOUDCHER (Jean-François), VIVIER (Christian), DIETSCHY (Paul), RENAUD (Jean-Nicolas), « Présentation », pp.11-16, in LOUDCHER (Jean-François), VIVIER (Christian), DIETSCHY (Paul), RENAUD (Jean-Nicolas), *Sport et idéologie*, Tome II, Actes du VIIème Congrès international du CESH, 26-29 septembre 2002, Besançon, 2004.

et sociale du phénomène à l'instar de la réflexion de Erik Erikson qui voit l'idéologie comme un «*système cohérent d'images partagées, d'idées et d'idéaux qui (...) fournit aux membres (d'une société) une orientation générale cohérente, même si elle est systématiquement simplifiée, dans l'espace et dans le temps, dans les moyens et dans les fins*»<sup>2</sup>. La notion de simplification de «l'idée» s'avère alors essentielle pour comprendre de quelle manière l'idéologie contribue à assurer une certaine cohérence autant qu'elle permet la mobilisation de la masse. La dimension politique est le plus souvent accouplée logiquement à cette notion à l'image du patriotisme qu'il est coutume d'associer à la gymnastique de la fin du 19<sup>ème</sup> et du début du 20<sup>ème</sup> siècles ou encore du système pyramidal de l'élite sportive de la nation française souvent lié à la grandeur gaullienne.

Le troisième sens est d'ordre politique, pris non pas au sens de la «politique politicienne» mais plutôt du politique, c'est-à-dire toute action permettant à une société donnée de tenter de régler les crises qu'elle rencontre. Si la définition de Karl Marx («*système théorique donnant l'illusion d'être détaché des infrastructures, jouant un rôle mystificateur, camouflant et justifiant la domination de classe*») s'avère difficilement utilisable par rapport au sujet à traiter (l'idéologie serait l'unique reflet d'une théorie dominante), en revanche la réflexion de Lénine dans *Que faire ?* (1902), bien qu'il emploie rarement le terme idéologie et lui préfère celui de théorie, pourrait ouvrir quelques orientations intéressantes de traitement du sujet. En effet, suite à la distinction effectuée entre deux grandes formes d'idéologie, bourgeoise et prolétarienne ou socialiste, il serait possible de construire une problématique autour de l'opposition qui caractérise ces deux formes d'idéologie présentes dans les sociétés contemporaines en montrant de quelle manière elles ont pu être le moteur des discours et des pratiques sportives qu'elles véhiculent. Chaque forme d'idéologie contribue-t-elle à instaurer un mode de fonctionnement particulier du sport moderne ? Faut-il alors distinguer, dans le domaine du sport, les discours et les pratiques ? Les idéologies bourgeoises et prolétariennes peuvent-elles être présentes conjointement au sein des manifestations sportives contemporaines ? Le système sportif actuel de compétition est-il le fruit de cette double influence ou, au contraire, le reflet de la domination de l'une ou de l'autre ? Ici, les préoccupations majeures de l'idéologie concernent le plus souvent les questions du pouvoir et de la domination. Le sport peut parfois fonctionner comme un «*Appareil Idéologique d'Etat (AIE) culturel*»<sup>3</sup> et servir un système politique ou une nation. Quelles variations selon les époques ou les différents modes de fonctionnement du sport moderne considérés ? Autant de questions issues de la distinction entre les deux formes d'idéologies proposées par Lénine. Plus encore, les théoriciens soviétiques, en définissant l'idéologie comme un système de conceptions, d'idées, de notions et de représentations d'une classe sociale ou d'un parti politique, élargissent le sens du concept. Pour eux, les idées politiques, la philosophie, l'art, la religion, sont des formes d'idéologie. Par extension, on peut se demander si certaines pratiques corporelles, dont le sport, ne sont pas des formes d'idéologie. Cette analyse peut alors rejoindre la réflexion de François Chatelet qui montre que le sens politique semble intégrer une vision globalisante du terme lorsqu'il écrit : «*l'idéologie, même comprise dans un sens large, implique, par sa constitution, l'existence d'un pouvoir central de décision et permanent, d'ordre politique ordonnant et légiférant pour la collectivité : elle suppose quelque chose comme un état*»<sup>4</sup>. Nous pourrions alors envisager l'idéologie comme une production du pouvoir, délibérée ou inconsciente, fonctionnelle ou structurelle. Il nous faudrait étudier les différents types de pouvoir qui ont sévi au cours du 20<sup>ème</sup> siècle et leurs formes d'expressions respectives au sein du système sportif, avant de considérer leur impact sur l'intérêt que peuvent lui porter les individus d'une société à un moment donné.

Le dernier niveau d'appréhension, politique et historique autant que philosophique, reprend l'acception courante selon laquelle l'idéologie est une notion confuse, un vaste fourre-tout.

---

<sup>2</sup> ERIKSON (Erik), *Identity : Youth and crisis*, New-York, 1963, pp.189-190.

<sup>3</sup> ALTHUSSER (Louis), « Idéologie et appareils idéologiques d'état (Notes pour une recherche) », pp.3-38, in *La Pensée. Revue du rationalisme moderne. Arts, Sciences, Philosophie*, n°151, 1970.

<sup>4</sup> CHATELET (François), (sous la direction de), *Histoire des idéologies*, Tome III, *Savoir et pouvoir du XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1978, 446 p.

Selon, François Chatelet, «est qualifié d'idéologie, le système plus ou moins cohérent d'images, d'idées, de principes étatiques, de représentations globales et, aussi, de gestes collectifs, de rituels religieux, de structures de parenté, de techniques de survie, d'expressions que nous appelons maintenant artistiques, de discours mythiques ou philosophiques, d'organisation des pouvoirs, d'institutions et des énoncés et des forces que celles-ci (les institutions) mettent en jeu, système ayant pour fin de régler au sein d'une collectivité, d'un peuple, d'une nation, d'un état les relations que les individus entretiennent avec les leurs, avec les hommes étrangers, avec la nature, avec l'imaginaire, avec la symbolique, les dieux, les espoirs, la vie et la mort»<sup>5</sup>. Cette définition, longue et circonstanciée, a l'avantage de proposer, à partir de son exhaustive énumération, des pistes utilisables pour le traitement spécifique du sujet (système d'idées, de principes ethniques, de représentations globales, de gestes collectifs, d'expression artistique, de discours, etc.). Elle impose également un traitement de la part de son utilisateur afin de l'adapter à la question spécifiquement étudiée. Dès lors, la nécessité de comprendre la relation entre l'idée et les individus qui y adhèrent requiert de s'intéresser aux mécanismes qui la font fonctionner. Le cas du Nazisme a été bien analysé par Jean-Marie Brohm qui a déconstruit les rouages symboliques de la fascination identificatoire (les défilés et les parades militaires, la gestuelle et les signes selon l'exemple du salut olympique, les vêtements et les équipements sportifs et militaires comme la mystique des armes blanches, etc.) Cette analyse justifie le choix de cette définition large et permet un traitement ouvert du sujet. Ainsi, la notion d'idéologie invite indubitablement à poser la question de son pluriel. Les idéologies, entendues comme des systèmes d'idées qui traversent irrésistiblement les différentes strates ou structures propres à une société, pourraient donner une dimension supplémentaire au sujet posé. Elles évoqueraient donc plus simplement autant de visions ou de conceptions du monde. Mais, plutôt que des idées, elles sont des suites et des liaisons d'idées. Hannah Arendt définit même l'idéologie comme «la logique d'une idée»<sup>6</sup> et insiste sur la notion de cohérence de l'idée, sur le caractère scientifique de l'idée et la prétention à tout expliquer. Pour l'auteur, la notion peut même se caractériser par le processus qu'elle induit. L'individu, pris dans son raisonnement, serait obligé de souscrire à son application (croire au mythe aryen, c'est croire à la loi du plus fort et donc éliminer les plus faibles). Mais si cette interprétation vaut bien pour le Nazisme ou le Stalinisme, il semble difficile de l'envisager d'une manière analogue dans le cadre de l'étude du phénomène de «sportivisation». Si les divergences sont importantes, il n'en demeure pas moins que le sport moderne s'avère aussi un lieu privilégié dans lequel se reflètent ces enchaînements logiques d'idées. Car les idéologies existent toujours ! Seulement, il est plus difficile de les détecter aujourd'hui. Si l'histoire a dénoncé les pratiques facilement stigmatisées liées aux grandes idéologies totalitaires, la légitimité sociale et culturelle du sport semble rendre plus délicate l'appréhension des enjeux sous-jacents. C'est généralement lorsque les idées sont noyées dans le «processus» qui leur permet de rayonner que l'idéologie est la plus dangereuse. «Le champ du sport semble particulièrement favorable à la banalisation d'idées admises comme une évidence et qui donc doivent d'autant plus être systématiquement suspectée que l'on se méfie moins de leur action»<sup>7</sup>. Cette réflexion introductive aux actes du VIIème Congrès international du CESH portant sur le thème «sport et idéologie» esquisse une piste de traitement critique du sujet invitant les candidats à ne pas se limiter à l'étude des grands mécanismes idéologiques historiquement reconnus. Les manipulations biologiques des allemandes de l'Est durant la guerre froide ou les cas récents de dopage ne sont pas sans rappeler les thèses eugéniques et les *lebensborn* hitlériens. Or, l'exploit sportif n'est-il pas censé symboliser la perfection humaine par le dépassement ? Et n'y a-t-il rien de plus impropre au sport que l'idée de tricherie ? Pourtant, pris dans l'engrenage de la victoire, bien des sportifs, rouages infimes d'une grande machine (idéologique), sont prêts à payer le prix fort de la réussite. Dès lors, comment être sûr que le sport et l'éducation physique,

<sup>5</sup> CHATELET (François), *ibid.*

<sup>6</sup> ARENDT (Hannah), *Les origines du totalitarisme, le système totalitaire*, Paris, 1951.

<sup>7</sup> LOUDCHER (Jean-François), VIVIER (Christian), DIETSCHY (Paul), RENAUD (Jean-Nicolas), *op. cit.*, p.13.

phénomènes largement acceptés et diffusés dans notre civilisation, ne produisent pas des processus de sélection encore plus impitoyables<sup>8</sup> ?

Il nous faut alors engager une réflexion spécifique qui pourrait nous conduire progressivement vers des éléments de questionnement. Faut-il une cohérence d'idées unanime pour que naisse et s'impose, sur la durée, le sport moderne ? Les conflits idéologiques qui surviennent tant entre les théoriciens des activités physiques qu'au cœur du système éducatif français et, plus généralement, dans la société favorisent-ils l'émergence de nouveaux modes de fonctionnement des pratiques d'exercices physiques ? La fin des idéologies politiques n'a-t-elle pas conduit à la victoire d'une seule, l'idéologie libérale-démocratique ? Dans cette optique, les religions<sup>9</sup>, les sciences<sup>10</sup> ou les techniques<sup>11</sup> pourraient donc tout aussi bien fonctionner comme des idéologies. A ce titre, on comprend pourquoi certains signes ethniques (port du voile) ou certains attraits technologiques (jeux informatiques ou matériels sportifs de glisse particulièrement sophistiqués) doivent faire l'objet de réflexions intenses dès lors que l'on peut considérer qu'ils agissent comme autant d'«écrans» qui ne sont généralement aucunement perçus comme tels. La même interrogation perce le champ du sport et de l'éducation physique lorsque tout le monde s'accorde aujourd'hui pour dire que le sport est bon pour l'individu. Pourtant, comment prendre au sérieux les discours hygiéniques sur le sport alors qu'il est à l'origine de tant d'accidents ! La santé fait l'objet d'une idéologie dominante indiscutable. Ainsi, les discours ne manquent pas d'être moralisateur quant aux activités sportives qu'il est souhaitable de pratiquer ou non. Pourtant, alors que le ski fait à lui seul, et annuellement, 30 à 50 fois plus de morts sur les pistes que la boxe sur les rings, sans parler des traumatismes, il n'a jamais été question d'interdire ce sport d'hiver. La santé, sur le dos des pratiquants, dissimule d'importants enjeux financiers et moraux. L'entendement des idéologies est donc beaucoup plus complexe et partagé qu'il ne le laisse supposer. Et le propre d'un discours idéologique serait de dissimuler des pratiques qui véhiculent et affichent des valeurs parfois différentes de la logique initiale.

Enfin, pour clore cette étape de définition du terme idéologie que nous avons voulu relativement complète afin de présenter toute la richesse des pistes d'analyse qui s'offrent aux candidats qui maîtriseraient les différents sens accordés à un même concept, nous pourrions esquisser une tentative de dépassement de la confusion dans l'emploi du terme en distinguant, à l'instar de Karl Mannheim, deux catégories d'idéologies : partielle et totale. L'idéologie partielle correspondrait au reflet mutilé et orienté de la réalité sociale tandis que l'idéologie totale exprimerait la pleine réalité et même le style d'une époque, d'une civilisation, d'un peuple. Cette dernière proposition de définition aurait le mérite de concilier à la fois le sens étroit, plutôt politique, et le sens large, historique et philosophique. Dans cette perspective, de multiples traitements s'ouvrent encore aux candidats.

### **Le deuxième bloc** (*le fonctionnement du sport moderne*)

La réflexion autour du «sport moderne» est plus classique en ce sens que de nombreux travaux historiques et sociologiques ont abordé ce thème. Nous avons donc choisi d'esquisser, de manière sommaire, les éléments-clés de ces travaux devant servir aux candidats.

Le terme de sport est polysémique. Trois versants principaux se dégagent communément d'une définition générique : l'aspect entretien, l'aspect convivial et social et, enfin, l'aspect compétitif et professionnel. Cette première approche est bien évidemment insuffisante pour traiter le sujet posé. Il faut donc proposer une réflexion plus fouillée.

En premier lieu, posons la question fondamentale suivante : Peut-on définir le sport ? Autant celui d'hier que celui d'aujourd'hui ? Selon Jacques Ulmann, «*Le sport, c'est un jeu, une*

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p.12.

<sup>9</sup> DURKHEIM (Emile), *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie ...*, Paris, 1912.

<sup>10</sup> HABERMAS (Jurgen), *La technique et la science comme idéologie : la fin de la métaphysique*, Paris, 1973 ou encore MARCUSE (Herbert), *L'homme unidimensionnel : essai sur l'idéologie de la société industrielle*, Paris, 1968.

<sup>11</sup> ELLUL (Jacques), *La technique et l'enjeu du siècle*, Paris, 1954.

*compétition, une formation*»<sup>12</sup>. Cette définition est-elle suffisante pour distinguer le sport contemporain de celui de l'Antiquité ? Les travaux dans le domaine de l'histoire du sport ont montré, dans les années 80, que la notion de record, entendu comme performance dans sa dimension universelle, manquait à cette définition. Les Grecs de l'Antiquité se contentaient simplement d'être les premiers. Il n'y avait pas de classement et pas de record étatique. Ils étaient simplement les champions de leur Cité. Ainsi, l'idée de record universel invite à prolonger la réflexion en direction d'éléments nouveaux qui lui sont intimement liés comme la notion d'état ou de nation ainsi que celle d'«institutionnalisation» issue d'une structure comme les clubs et les fédérations évoquant les règles adoptées par tout le monde. Or, le phénomène sportif d'institutionnalisation est fondamentalement moderne et, en aucun cas, grec. Aussi, en 1981, Pierre Parlebas, donne une définition générique du sport qui incorpore cette dimension lorsqu'il écrit : «*Le sport, c'est un ensemble de situations motrices codifiées sous forme de compétitions et institutionnalisées*»<sup>13</sup>. Cette acception s'avère néanmoins trop stricte en ce sens qu'elle se base uniquement sur la notion de compétition et enlève totalement le versant loisir et détente.

En second lieu, il s'impose à nous de tenter de déterminer quelles sont les origines du sport moderne ? P. Arnaud, spécialiste de l'histoire du sport, mentionne trois théories<sup>14</sup> : de tout temps, les hommes ont fait du sport ; le sport moderne trouve ses origines dans l'Antiquité grecque et, enfin, le sport moderne serait né en Angleterre au début du 19<sup>ème</sup> siècle, puis se serait diffusé dans le monde par l'intermédiaire des colonies anglaises. Si les deux premières conceptions semblent difficilement acceptables d'un point de vue historique, d'une part, parce que le sport est considéré comme naturel et fondamental et que, d'autre part, ces théories sont marquées par l'idée de continuité et par la vision de la compétition comme source de progrès pour l'homme, en revanche la troisième théorie, montrant que le sport moderne est né de la révolution industrielle anglaise, s'avère tout particulièrement appropriée pour répondre au sujet. Les origines du sport répondraient ainsi à la conjoncture. Aux 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles, les sports modernes se développent au cœur des démocraties de masse. Le sport ici est un indice de la modernité et introduit la notion de record, de mesure (en parallèle à l'industrialisation), de règles dans l'exercice physique. Il participerait à une entreprise de contrôle social de la violence et aurait un rôle de socialisation. Le libellé du sujet invite les candidats à s'inscrire dans cette dernière catégorie de conception du sport.

En troisième lieu, il semble indispensable d'ouvrir quelques propos sur les origines anglaises du sport. Pour résumer, Christian Pociello distingue quatre phases d'apparition du sport moderne<sup>15</sup> : une phase d'encouragement des pratiques populaires par le patronage des nobles dès 1760, une phase d'invention des sports et de préparation, une phase de structuration ou phase d'administration des sports et une phase de divulgation des sports surtout collectifs et de l'athlétisme.

En quatrième lieu, l'étude des raisons et des tentatives d'explication de ces quatre phases d'émergence du sport moderne est d'un intérêt majeur pour saisir le fonctionnement de ce grand phénomène contemporain et, plus encore, pour espérer tisser des liens explicatifs avec la notion d'idéologie. En effet, le terme «fonctionnement» invite les candidats à analyser, de manière attentive, les mécanismes qui animent l'émergence et la diffusion du sport depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Plusieurs interprétations peuvent être esquissées. La première est issue des travaux de Max Weber sur l'apparition du capitalisme. Cet auteur montre que l'Angleterre est à l'origine du capitalisme, constitué de luttes entre individus, qu'il explique à partir de la religion, plus spécialement du protestantisme. De nombreux historiens du sport se sont basés sur les théories de Max Weber mettant en relation le protestantisme et le capitalisme pour expliquer l'émergence du sport anglais. Le libre échange et la compétition entre les individus

---

<sup>12</sup> ULMANN (Jacques), *De la gymnastique aux sports modernes*, Paris, 1965.

<sup>13</sup> PARLEBAS (Pierre), « Lexique commenté de l'action motrice », 1981.

<sup>14</sup> ARNAUD (Pierre), « Sport et changement social, la méthode des modèles et l'histoire des exercices physiques » in CALLEDE (Jean-Paul), AUGUSTIN (Jean-Pierre) (sous la direction de), *Sport et changement social*, M.S.H.A., Bordeaux 14 et 15 octobre, 1993.

<sup>15</sup> POCIELLO (Christian), *Sports et société*, Paris, 1981.

très présente chez les protestants servent d'arguments pour justifier l'émergence du sport. Si certains auteurs exploitent la voie ouverte par le sociologue, d'autres, comme Jacques Defrance, y sont opposés. Il critique cette position en émettant deux réserves majeures : d'une part, la genèse des sports ne se place pas à l'époque du protestantisme (16<sup>ème</sup> siècle) et, d'autre part, même si les pays catholiques ont du retard (notamment les pays du Sud de l'Europe en ce qui concerne la gymnastique), ils rejoignent les Anglais dans leur amour passionnel du sport comme le montre leurs taux de pratique très élevés. La seconde interprétation se fonde sur l'œuvre de Norbert Elias. Dans son livre *La civilisation des mœurs*, le sociologue explique la longue montée du pouvoir de l'état qui confisque la violence aux citoyens pour la faire sienne. Cette réflexion générale constitue un cadre de compréhension du phénomène sportif. Petit à petit, s'instaurerait une diminution de la violence qui ne se règle plus au sabre ou à l'épée comme au Moyen-Age ou à l'Age classique, pas plus qu'à coups de pied, mais au tribunal. A partir de cette thèse, Norbert Elias soumet des théories en relation avec le sport. Le sport aurait ainsi pour fonction de diminuer la violence. Le sociologue fait le parallèle entre la civilisation des mœurs et le sport qui s'inscrit dans ce processus de diminution de la violence<sup>16</sup>. Pour ces auteurs, «le passe-temps» sportif et la structure du pouvoir ont évolué parallèlement en Angleterre. Le mot sport n'est pas employé, mais il est remplacé par l'expression anglaise «*past-time*». Le *past-time* est né lors des transformations de la société anglaise (17<sup>ème</sup>-18<sup>ème</sup> siècles) au moment où les cycles de violence diminuent. Les conflits trouvent une solution. Finalement, ceux qui sont au pouvoir se voient obligés de régner en appliquant des compromis et non plus en gouvernant de manière autoritaire : c'est l'apparition de la monarchie constitutionnelle. Une relative paix sociale s'installe avec des règles et des contrats qui permettent d'éviter les impositions de tout ordre à l'origine des guerres. L'auto-contrainte fait donc son apparition. Les individus acceptent de s'astreindre eux-mêmes, afin de régler les problèmes sans affrontement ni contact physiques. La structure d'une équipe de sport est comparée à un état, à un pouvoir. Le mode de fonctionnement politique anglais est montré comme un jeu sportif où le pouvoir de contraintes peut être très fort selon l'exemple des *Whigs* et des *Torries*. Les *Whigs* et les *Torries*, grâce à ce système, se satisfont de compromis pour obtenir la paix. De la sorte, la noblesse dispose ainsi de plus de temps et de plus d'argent. Elle peut dès lors patronner des rencontres «sportives» qui lui permettent de passer d'agréables moments (origine du terme *past-time*). Pour Norbert Elias, il n'y a pas de cause à effet, simplement des explications sociales plausibles. Pour lui, «*Le past-time sportif et le parlement telles qu'ils apparurent au 18<sup>ème</sup> siècle sont tout deux caractéristiques du même changement dans la structure du pouvoir en Angleterre et dans l'habitude sociale dans cette classe d'individus qui émergea des luttes anciennes comme classe dirigeante*». Néanmoins, cette interprétation trouve ses limites lorsqu'il s'agit d'étendre la démonstration. Les fluctuations des pouvoirs politiques, les mécanismes complexes de l'institutionnalisation des sports et de sa formalisation, les distinctions entre les états européens représentent quelques obstacles, parmi d'autres, à la généralisation du modèle eliasien. Venant compléter la réflexion du sociologue allemand, une troisième interprétation voit le jour s'appuyant sur le principe de structuration. La révolution anglaise consacre, d'une part, la réalisation d'un courant «chrétien-musculaire». La révolution anglaise s'est développée de manière anarchique à partir de l'idée du libéralisme. Les usines germent à l'intérieur des villes entraînant exode rural et entassement urbain. En conséquences, les épidémies s'accroissent causant des ravages dans la population des villes. La mortalité augmente. En réaction, les bourgeois et les aristocrates inquiétés engagent des réformes hygiéniques et sanitaires d'envergure bien relayées par les jeunes chrétiens, les associations philanthropiques et, plus particulièrement, par le pasteur Kingsley qui organise des événements sportifs (1840). Une religion virile souhaitant développer un homme fort, susceptible de résister au cadre moderne, voit le jour. En acceptant de vanter les mérites hygiéniques des pratiques corporelles dans une perspective productiviste et de relève de l'industrialisation, la chrétienté semble alors se ranger aux côtés du capitalisme. D'autre part,

---

<sup>16</sup> ELIAS (Norbert), DUNNING (Eric ), *Sport et civilisation, la violence contrôlée*, Paris, 1994.

l'idée de Darwin et de Galton autour de la sélection trouve des prolongements importants dans le domaine du sport moderne et, plus spécialement, de la compétition. Sans s'engager dans une critique des théories darwiniennes invitant trop facilement à penser que toute transformation est synonyme d'amélioration, il n'en demeure pas moins que ces évolutions scientifiques caractéristiques de la révolution industrielle ont des conséquences directes sur la conception et le fonctionnement des sports modernes qui émergent également à cette époque. Sir Galton, cousin de Darwin, crée ainsi l'eugénisme, c'est-à-dire l'étude des facteurs socialement contrôlables qui peuvent élever ou abaisser les qualités raciales des générations futures aussi bien physiquement que mentalement (définition de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle). Dans cette perspective nouvelle, c'est toute la race et toute la civilisation qui peuvent être améliorées. Le phénomène de démocratisation trouve donc ici une certaine légitimité qui transparait inéluctablement dans les compétitions de sport. Les meilleurs, quelles que soient leurs origines sociales, sont sanctifiés dans cette nouvelle idéologie bourgeoise de la réussite et du progrès. Selon Anne Carol, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, deux formes d'eugénisme peuvent être distinguées : une forme douce rassemblée autour de l'amélioration des conditions d'hygiène et une forme dure ouvrant sur l'expérimentation de la race humaine, avec les travers connus (Hitler et la race aryenne). Ce type d'eugénisme s'avère une idée développée à la fin du 19<sup>ème</sup> et au début du 20<sup>ème</sup> siècles et exploitée par différents théoriciens des activités physiques. Les liens avec la notion d'idéologie sont dès lors relativement aisés à tisser. Enfin, une quatrième interprétation est à appréhender dès lors que l'on souhaite étudier le mécanisme de diffusion et de divulgation des sports anglais en France. Les premiers anglais amateurs de sport viennent se montrer en France au début du 19<sup>ème</sup> siècle sans pour autant que leurs «élucubrations» aient une quelconque résonance. En 1833, un dandy crée le jockey club et organise des combats de boxe et des paris. Il faut attendre 1872 pour voir apparaître en France, au Havre, un premier club de football et d'athlétisme issu des universitaires anglais vivant et étudiant dans cette ville du Nord. Dès 1875-1880, Paris est le siège de la première société des coureurs qui mélange français et anglais. Par la suite, le Racing-club (1882) et le Stade français (1883) sont deux sociétés parisiennes qui forment le terreau du sport français. Dès lors, aidées par le phénomène d'anglomanie, des sociétés de sport se développent rapidement dans toute la France. En 1889, est créée l'USFSA, Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques, qui caractérise une volonté générale d'institutionnalisation des pratiques. Ainsi, la diffusion du sport en France suit, avec un certain retard, celle qui a vu le jour en Angleterre au début du 19<sup>ème</sup> siècle.

En conclusion, on peut considérer que le sport moderne émerge en Angleterre en deux temps : d'une part, spécifiquement en Grande Bretagne dans des conditions politiques et sociales favorables et, d'autre part, dans les autres pays européens où il se divulgue. L'étude du fonctionnement du sport moderne engendre une inévitable réflexion sur le processus général d'institutionnalisation, comme le garant des règles permettant les compétitions, mais aussi les comparaisons, ainsi que le classement des individus entre eux. Ce mécanisme révèle une idée moderne qui n'existait pas avant le 19<sup>ème</sup> siècle. L'idéologie du progrès, le mythe du surhomme et du dépassement devraient pouvoir être aisément rattachés à cette réflexion socio-historique. En définitive, deux idées permettent de définir le sport moderne : le changement de pouvoir et l'idée de classement.

L'analyse succincte proposée ici n'en écarte pas d'autres visant à extraire les composantes du sport moderne à l'instar celle de Allen Guttmann<sup>17</sup> qui offrent encore d'autres pistes de démonstration mais qui, de toute manière, imposent aux candidats une analyse mettant en relation les pratiques et les discours sur le sport avec les contextes politiques, économiques, sociaux et culturels qui les accompagnent.

## **2 – La forme grammaticale**

Le sujet est présenté comme une interrogation sous forme affirmative. Un mot-clé s'en détache. *En quoi* débute la phrase et enjoint le candidat à élaborer une argumentation solide

---

<sup>17</sup> GUTTMANN (Allen), *From ritual to record : the nature of modern sport*, 1978.

visant à démontrer de quelle manière *la notion d'idéologie* permet d'interpréter les mécanismes qui fondent le sport moderne. Il s'agit donc de tisser des ponts explicatifs entre les deux blocs principaux du sujet.

### **3- La périodisation du sujet**

L'absence de situation temporelle du sujet invite le candidat à une délimitation argumentée et spécifique. Au-delà des indications du programme du concours qui stipulent notamment l'étude des «*grands courants explicatifs de la société du XX<sup>ème</sup> siècle*», il s'avère judicieux d'en fixer plus précisément les bornes en se référant à des historiens reconnus. Ainsi, par exemple avec René Rémond (*Introduction à l'histoire de notre temps, Le XX<sup>ème</sup> siècle*, tome 3, Paris, Seuil, 1974), il est possible de justifier le début du 20<sup>ème</sup> siècle et de la période d'étude à la Première Guerre mondiale qui consacre l'avènement d'une ère nouvelle en raison des transformations profondes qu'elle a suscitées. Mais, mieux encore, la formulation du sujet offre la possibilité au candidat de construire ses limites temporelles en fonction de la démonstration qu'il souhaite entreprendre. Ainsi, il est encore plus louable d'engager la période de traitement du sujet au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle et, plus spécialement pour la France, à l'avènement des Républicains sous la III<sup>ème</sup> République permettant de cette façon de situer le sport moderne au cœur de la mise en place de la révolution industrielle et de la démocratie à la fin des années 1870 et au début des années 1880.

### **4- A l'occasion d'une lecture globale du sujet**

D'une manière synthétique, une relecture du sujet pris dans sa globalité permet d'insister sur les difficultés majeures relatives à son analyse. Plusieurs remarques peuvent être soulignées.

En premier lieu, et sans surprise, la formulation de la question invite, en quelque sorte, à une réponse affirmative qui requiert des explications pertinentes de type démonstratif et des justifications précises (argumentation) montrant que la notion d'idéologie permet de saisir le fonctionnement du sport moderne. Finalement, il s'agit de mettre en lumière les éléments explicatifs relatifs à une réflexion approfondie autour du concept d'idéologie et de voir de quelle manière ils sont l'occasion de mieux appréhender les mécanismes et les enjeux qui sous-tendent l'émergence et le développement du sport depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle.

En second lieu, l'absence de définitions des deux expressions fondamentales («*notion d'idéologie*» et «*fonctionnement du sport moderne*») est immanquablement préjudiciable à un traitement du sujet. Indiscutablement, comme nous l'avons déjà exprimé, l'un des enjeux majeurs du sujet réside dans l'étude attentive de la notion d'idéologie comme amorce de la réflexion.

En troisième lieu, «*la notion d'idéologie*» peut être appréhendée sous plusieurs angles de telle sorte que des liens puissent ensuite être tissés avec l'étude de la notion de «*sport moderne*». Le sujet ne peut être considéré comme traité que lorsque les arguments et les explications démonstratives réussissent à élaborer des passerelles entre ces deux notions.

En quatrième lieu, l'utilisation de l'expression «*fonctionnement du sport moderne*» oblige non seulement les candidats à se positionner par rapport aux différentes théories de l'émergence du sport mais également à envisager les mécanismes complexes de sa mise en place et de sa diffusion. Une réflexion particulière sur le terme «*fonctionnement*» peut ainsi éviter aux candidats de se perdre dans des énoncés détaillés, trop descriptifs et trop événementiels, de la naissance du sport en France et/ou en Angleterre. Dès lors, il est attendu que les candidats évoquent plusieurs théories savamment référencées de l'émergence et de la diffusion du sport issues des champs de l'histoire et/ou de la sociologie et, ensuite, argumentent en faveur de l'une ou de l'autre afin d'en extraire les traits significatifs et d'éventuelles définitions pouvant être potentiellement reliées à l'analyse préalable du concept d'idéologie. Dans le même ordre d'idées, la période d'étude doit être justifiée spécifiquement. La référence fréquente aux contextes politiques, économiques, sociaux et culturels est indispensable au succès de la démonstration. Le traitement du sujet peut être très heureusement étendu au-delà de l'hexagone.

## **Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives**

**Sujet :** En réponse aux trois chocs moteurs de notre société actuelle, avènement de la société de l'information, développement de la civilisation scientifique et technique, mondialisation de l'économie, la Commission Européenne propose de développer la culture générale dans ses trois volets : la culture scientifique et technique, la culture littéraire et philosophique, l'éthique.

**Comment pensez-vous qu'un encadrement repensé des activités physiques et sportives puisse jouer un rôle moteur dans cette dynamique et qu'ainsi ces pratiques contribuent à une approche positive de certaines difficultés sociales ?**

### **Qualité des copies en termes de rédaction**

En ce qui concerne la présentation, l'écriture et la rédaction, les copies des candidats de la session 2006 peuvent être qualifiées de médiocres. Elles semblent relever d'un processus laborieux qui peut laisser croire que les candidats ne sont pas familiarisés avec cet exercice essentiel de présentation écrite d'arguments venant à l'appui de conceptions plus ou moins structurées.

D'une façon générale, l'écriture est très médiocre et demande parfois, de la part du correcteur, une analyse du contexte pour déchiffrer quelques «hiéroglyphes». Force est cependant de reconnaître que ce constat n'est pas propre aux étudiants en sciences et techniques des activités physiques et sportives !

La présentation fait souvent apparaître des ratures mais surtout de nombreux espaces remplis de «blanc». Certaines copies ressemblent davantage à un brouillon qu'à un travail rigoureux résultant d'une réflexion préalable et d'un choix précis des mots destinés à exprimer des idées claires et non à faire du remplissage.

Cette difficulté de lecture n'est pas compensée par la qualité de la rédaction. Si, le plus souvent, l'organisation des phrases est correcte, la longueur de celles-ci n'ajoute pas au confort de lecture. La langue est souvent lourde et laborieuse.

Enfin, la maîtrise de l'orthographe et des accords est d'une affligeante médiocrité. Même si on peut accepter quelques négligences dues au stress et à de l'inattention, le nombre de fautes de français ne paraît pas acceptable de la part de candidats au concours de recrutement à l'école normale supérieure et disposant d'une formation universitaire de trois ans. Il y aurait un effort considérable à faire en ce domaine au cours des formations universitaires dont l'objectif avoué est de préparer à des métiers de l'enseignement et de la formation.

Toutefois, quelques copies échappent heureusement à cet affligeant constat. Elles sont propres, bien rédigées et suffisamment équilibrées en longueur pour être explicites sans être fastidieuses.

### **Adéquation entre l'énoncé du sujet et son traitement par le candidat**

La première remarque concernant la qualité de rédaction des copies n'est pas compensée par la teneur des idées qui ont été présentées au trois correcteurs.

Au regard de l'énoncé du sujet et des réponses qui ont été apportées, il y a lieu de s'interroger sur la connaissance qu'ont les candidats des réalités extérieures à l'environnement immédiat des activités physiques et sportives. Pour un nombre important de candidats, la notion de culture générale a des contours plutôt flous. Elle se résume pour la plupart à une accumulation de connaissances issues de différents champs conceptuels, sans aucun lien avec la définition qu'en donne le livre blanc sur l'éducation de la Commission Européenne.

Quant aux chocs moteurs de la société actuelle, lorsqu'il est question de la société de l'information, ne sont évoqués que les problèmes de la communication audiovisuelle et notamment de la télévision au regard des seuls événements sportifs.

Les candidats ont bénéficié d'une indication quant aux trois composantes majeures de la culture générale. La culture scientifique est très diversement traitée. Elle se résume pour

l'essentiel des candidats à quelques notions de biologie relatives à l'alimentation et à la lutte contre l'obésité. Peu d'entre eux ont fait référence à la science du mouvement, la mécanique, voire la biomécanique. En revanche, les sciences humaines et sociales sont très largement citées, ainsi que pour certains, des disciplines universitaires largement développées en STAPS, la didactique des disciplines et les sciences de l'intervention. Elles ne sont pas, pour autant, mieux maîtrisées et traitées avec rigueur.

Trop souvent, l'argumentation se résume en un processus incantatoire, reprenant les idées générales véhiculées par le mouvement sportif.

Pour un nombre important de candidats, la technologie se confond avec l'étude des activités physiques et sportives, en oubliant que l'évolution des techniques sportives tient autant aux nouveaux matériaux qu'aux adaptations des réglementations et des techniques d'exécution et d'entraînement.

Peu de candidats ont d'ailleurs cité l'apport des nouvelles technologies dans le recueil des informations, dans leur traitement et ainsi dans la connaissance et la compréhension des phénomènes du mouvement et des pratiques sportives.

Quant à l'apport des activités physiques au traitement de certaines difficultés sociales, les réponses apportées traduisent la pensée générale : le sport est une activité chargée de valeurs qu'il suffit de pratiquer pour que ces valeurs soient acquises. Aucun lien n'est généralement fait entre le sport et sa contribution à l'acquisition de la culture générale, c'est-à-dire comprendre les phénomènes, saisir la signification des choses, juger et décider, ni surtout et à plus forte raison, sur les moyens qu'il convient d'employer pour arriver à ce résultat.

Toutefois, malgré ces graves lacunes, quelques copies ont révélé chez les candidats concernés, l'esprit critique et la lucidité caractéristiques de la culture générale. Ces candidats et candidates n'ont pas rédigé des devoirs pour satisfaire à un exposé de connaissances livresques. Ils ont su faire preuve, au travers de leurs écrits, d'une analyse critique du sujet et ainsi apporter des réponses qui, sans être toujours exactes scientifiquement, traduisent la grande lucidité et l'ouverture d'esprit attendues des candidats.

### **Niveau global et hiérarchisation des copies**

Sur l'ensemble des 141 copies, 35 d'entre elles ont obtenu une note égale ou supérieure à 10. Nous avons même eu plusieurs très bonnes notes. En revanche la moyenne générale s'établit à 7,88, ce qui semble peu satisfaisant si on part du principe que ce sont les meilleurs étudiants qui se préparent et se présentent au concours de recrutement à l'ENS. C'est ainsi qu'on a pu noter des copies extrêmement faibles, voisines de zéro.

### **Conseils pour la préparation**

Les candidats à l'école normale supérieure de Cachan se doivent d'avoir une réelle culture scientifique, une culture littéraire qui ne saurait se réduire à quelques citations plus ou moins bien venues. Enfin il semble évident qu'ils doivent parfaitement maîtriser les langages, ceux de la communication, mais aussi les langages opératoires permettant de s'engager dans une formation supérieure axée sur la recherche et la formation de cadres. C'est bien vers l'acquisition de cette culture générale axée sur l'esprit critique et la lucidité d'esprit que doit s'orienter la préparation à ce concours. Il convient, dans ce cadre, de sortir de l'horizon strict des préoccupations des STAPS, pour intégrer tous les aspects de l'évolution de la société moderne. En effet, la place des activités physiques dans une société mondialisée est telle qu'on ne peut la réduire à de l'événementiel ou au développement des habiletés motrices. Elles sont, comme toutes les activités humaines, à la fois un produit de la connaissance, mais aussi un moyen d'en acquérir de nouvelles. L'ampleur de la communication autour du phénomène sportif en fait un outil comme aucun autre. Il convient donc que la préparation des candidats leur apporte les compétences requises pour analyser les phénomènes de la société et que les connaissances dont ils disposeront feront une large place à toutes les sciences explicatives du mouvement de l'homme, des objets qu'il manipule, des comportements et des phénomènes sociaux qui accompagnent les activités culturelles sportives.

L'enjeu est d'importance. Il est bien représentatif du paradoxe d'une filière universitaire qui souhaite répondre aux critères académiques des autres disciplines universitaires tout en répondant à des besoins affirmés de professionnalisation dans un domaine très médiatisé et très concurrentiel.. Il en va de la survie de cette jeune filière universitaire qui a du mal à atteindre le niveau scientifique et littéraire auquel elle aspire. Cela est d'autant plus difficile qu'elle doit en même temps, pour être crédible au regard du mouvement sportif, donner aux étudiants un niveau de savoir-faire sportif incontestable et comparable à celui atteint dans d'autres structures de formation

## 1. Langues vivantes étrangères

### Allemand

Les textes proposés tant à l'oral qu'à l'écrit étaient des extraits d'articles de journaux.

#### **Epreuve écrite**

Le texte écrit (une interview du chanteur Robbie Williams paru dans le journal hebdomadaire *Die Zeit* ne contenait pas de phrase d'une complexité particulière. Le vocabulaire était dans l'ensemble à la portée d'un étudiant non-spécialiste parvenu à la fin de la deuxième année de licence. Quelques expressions, un peu moins courantes, dont l'ignorance pouvait nuire à la compréhension globale du texte, faisaient l'objet d'une note, dans laquelle le jury donnait soit la traduction de l'expression, soit une expression équivalente en allemand, considérée comme devant être connue des candidats.

Le jury est tout à fait conscient des difficultés que peuvent éprouver les candidats, dont les conditions de préparation à cette épreuve ne sont pas toujours optimales. Ses exigences sont donc relativement limitées : une bonne compréhension globale du texte, une traduction aussi fidèle que possible du texte d'origine. Les contresens sur certaines expressions sont tolérables, à condition cependant qu'ils ne donnent pas lieu à une traduction incohérente, toujours lourdement sanctionnée. La correction de la langue en français est exigée : ce n'est pas parce qu'on traduit un texte allemand que la traduction doit ressembler à de l'allemand traduit. Une traduction dans un français aisé constitue une «valeur ajoutée» très appréciée du correcteur. Attention : la répétition ou l'accumulation de petites erreurs sur le temps des verbes par exemple peut finalement enlever au candidat des points précieux. Il convient donc que les candidats soient très attentifs à ces détails.

A l'oral, il est demandé une lecture de quelques lignes du texte, en général les premières. Ce petit exercice permet souvent déjà de repérer les candidats qui ont des difficultés de compréhension. Un étudiant de deuxième année de licence, même non-spécialiste, doit être capable de faire une lecture fluide d'un texte allemand, savoir comment accentuer les mots ou comment lire les mots composés. Le jury ne demande pas à l'oral de traduction aux candidats. Le temps de préparation lui paraît trop court pour cela.

L'accent porte donc sur le résumé et le commentaire du texte. Pour l'oral également, le jury tient compte des conditions de préparation et ses exigences sont limitées : le candidat doit faire la preuve qu'il a bien compris le texte, indiquer le sujet traité et résumer le contenu de l'article. Il est vivement souhaité également qu'il en fasse un commentaire, qu'il donne son avis sur le sujet traité, ce qui permet d'évaluer son aptitude à l'expression orale. Tout cela doit se faire dans un allemand compréhensible, respectant les règles élémentaires de la syntaxe (en particulier la place du verbe). Il est tout à fait évident que le jury accepte des fautes - même assez nombreuses - à l'oral, à condition que les structures de base de la phrase allemande soient respectées. Le jury n'oublie pas que le temps de préparation - très court - ne permet de «peaufiner» le commentaire.

### Anglais

#### **- Ecrit**

A partir d'un texte ne posant aucune véritable difficulté de compréhension, seuls huit candidats sur 22 ont obtenu des notes allant d'excellent à juste passable. Il est à souligner une tendance à proposer des traductions allant jusqu'au non sens lorsqu'une difficulté se présente, ainsi qu'une difficulté à procéder par inférence dans la démarche de compréhension globale du texte.

### **- Oral**

7 candidats ont obtenu des résultats allant de bon à passable.

6 se situent au niveau de la moyenne.

7 n'ont pas obtenu la moyenne.

Dans l'ensemble, l'épreuve orale s'est révélée plutôt décevante. Si la plupart des candidats ont démontré leur capacité à se "débrouiller" -souvent au détriment de la syntaxe- seul un petit nombre a su synthétiser un texte pour en dégager un thème de réflexion.

En majorité les candidats se sont cantonnés dans l'a peu près sans chercher à structurer leur argumentation.

### **Espagnol**

#### **- Ecrit**

L'épreuve écrite consistait en une traduction d'un article de presse de *El País* du 13 Septembre 2006, de Paul Cayard, intitulé : "Es genial ser un pirata!".

L'article proposait une réflexion sur la pratique de la voile, ses risques mais aussi son aspect aventure et la quête d'un monde encore vierge, loin des lieux fréquentés.

Si le sens général du texte a été assez bien compris par les candidats, la plupart des erreurs de sens ou interprétations relèvent davantage d'une lecture trop rapide que de l'incompréhension (confusion de sujets, de temps ou oublis de traduction comme "a veces", "fuera" dans l'expression "fuera de lo normal"...).

Le texte ne présentait pas de grosses difficultés de vocabulaire si ce n'est "águilas calvas" (aigles chauves). Le terme "hielo" (glace) dans un monde d'iceberg pouvait être deviné si inconnu et la confusion de niños pequeños (enfants en bas âge) avec nietos (petits-enfants) évitable.

Un point cependant est à noter dans deux des copies, la maîtrise très relative de l'orthographe et conjugaison françaises. Une relecture attentive avant de rendre la copie s'impose.

5 copies : 7,5/20 /8,5/9/ 12,5/13,5

#### **- Oral**

L'épreuve orale portait sur des articles liés :

1/soit au Mondial de football tirés d'*El País* du 9 juin 2006 :

- «Espectáculo mundial» (Thème football, équipes multinationales sous bannière nationale, nouvelles valeurs)

- «Joga bonito» o «Joga feio» (les joueurs comme références éthiques ?)

- Foro Digital : Puede servir le Mundial para desfogar pasiones nacionalistas ?

Cinq réponses différentes sur le nationalisme et son expression sur les terrains de football, dans une Espagne des autonomies.

2/soit à un article sur Roland Garros : «Un español contra París», *El Mundo*, 12/6/06, qui traite de la victoire de Rafael Nadal à Paris et du mauvais accueil que les Français ont réservé à ce jeune Espagnol.

Les textes ont été dans l'ensemble compris, mais excepté un candidat dont la maîtrise de l'espagnol était bonne, les candidats rencontrent des difficultés d'expression à l'oral. En fait, les candidats n'ont visiblement pas suivis de cours de langue depuis deux voire trois ans et essaient parfois avec beaucoup de bonne volonté d'exprimer leurs pensées.

Les subtilités des traductions du verbe être (SER/ESTAR) ou avoir (HABER/TENER), les diphtongues, accords divers et variés ne sont souvent pas utilisés.

5 candidats : deux ont obtenu 9/20 , 1 : 9,5, 1: 10,5 et 16/20

## **2. Epreuve d'oral APSA**

### **- Déroulement de l'épreuve :**

Le candidat choisit deux enveloppes sur les huit qui lui sont anonymement proposées. Chaque enveloppe correspond à une famille d'APSA. Le candidat sélectionne ensuite une enveloppe (une famille d'APSA) sur les deux choisies initialement. Dans l'enveloppe choisie figure un certain nombre de questions. Le candidat en tire deux au hasard. Après lecture des deux questions, il choisit d'en conserver une (Les deux questions tirées au hasard sont ensuite retirées du circuit). Il a ensuite 30 minutes de préparation. Enfin, il est appelé pour 30 min d'oral avec deux membres du jury. Ces 30 minutes d'oral sont réparties en 10 minutes de réponse à la question posée suivit de 20 minutes d'échange avec les jurés dont les 5 dernières portent sur les projets et motivations du candidat.

Le niveau des candidats à la session 2006 est plus homogène et globalement meilleur que celui de la session 2005 (Réf. Rapport 2005). Les candidats semblent mieux préparés. Les présentations orales sont généralement structurées avec une introduction, la présentation d'un plan, un développement suivit d'une conclusion. Le traitement du sujet est meilleur ainsi que la définition des termes utilisés dans le sujet.

Compte tenu de l'importance du champ de questionnement (8 familles d'APSA avec un certain nombre d'APSA représentées par famille), du coefficient qui lui est attribué (Coeff. 5) la difficulté de l'épreuve est grande et très discriminante. Il est important ici de préciser que le jury est tout autant attaché à la qualité des réponses à la question posée qu'à la capacité (en cas de méconnaissance relative de l'APSA tirée au sort) des candidats à procéder à des transferts de connaissances d'une APSA à une autre APSA.

Enfin les 5 dernières minutes de l'oral consacrées à la présentation de son projet et de ses motivations par le candidat sont centrales, et elles aussi discriminantes, dans l'évaluation globale du candidat par les membres du jury. Cette dimension doit impérativement être prise en compte dans leur préparation au concours par les candidats.

## **3. Epreuves pratiques sportives**

### **3.1 Epreuve de pratique sportive obligatoire**

#### **Natation (200 m. nage libre)**

10 candidates – 20 candidats

Piscine de 50m

6 séries composées par ordre alphabétique (2 filles – 4 garçons)

Echauffement d'une demi-heure

Notes : 0.5 < garçons < 14    moyenne : 6.8/20

Notes : 3.5 < filles < 12.50    moyenne : 7.1/20

#### **Remarques:**

Un seul départ étant autorisé, et étant donné les écarts importants entre 2 cotations au barème, il est conseillé aux candidats(es) de ne pas risquer un faux départ en se stabilisant sur le plot au signal du starter.

## **3.2 Epreuve de pratique sportive de polyvalence**

### **Danse**

#### **Modalités de l'épreuve**

L'épreuve consiste à présenter une chorégraphie individuelle dont la durée est comprise entre 2 minutes et 3 minutes.

La surface d'évolution est de 11 mètres sur 9 mètres.

Le chronométrage démarre au premier mouvement et s'arrête au dernier mouvement ou lorsque le candidat quitte l'espace.

Le support sonore de la prestation est enregistré en début de cassette ou sur disque compact. Le démarrage est assuré par un membre du jury.

À compter de l'appel, les candidats disposent de 30 minutes d'échauffement. Ils peuvent utiliser le magnétophone et faire les réglages de leur support sonore. À l'issue de ce temps, les trois premiers candidats sont appelés. Chacun dispose de 5 minutes pour se mettre en scène (décor, costume, ...).

15 minutes d'échauffement sont alors accordées au groupe suivant pour se préparer et la même procédure de passage est observée à l'issue de ce temps.

#### **Ce qui est attendu des candidats**

Les candidats sont évalués à la fois sur la composition de leur chorégraphie et sur leur interprétation.

Pour ce qui est de la composition, il est tenu compte de l'idée chorégraphique (sujet, propos), de la construction (procédés de composition), de la motricité (choix des éléments de langage, options prises par rapport aux composantes du mouvement), et de la scénographie (musique, costume, éléments de décor, utilisation de l'espace scénique).

En ce qui concerne l'interprétation, celle-ci est évaluée en fonction de la motricité dansée et de sa maîtrise (difficulté, prise de risque), et de l'engagement du danseur (présence). La motricité utilisée doit être au service du propos chorégraphique.

C'est une épreuve de danse, c'est-à-dire une épreuve artistique. Cela suppose un engagement et des choix esthétiques en lien avec l'art d'aujourd'hui. La construction de la chorégraphie, tout comme l'interprétation doivent refléter cet engagement et ces choix.

#### **Niveaux de performance**

##### **En dessous de 10.**

La composition est narrative, sans prise de distance par rapport au propos. On assiste à une juxtaposition d'éléments chorégraphiques. La composition reste linéaire sans surprise. Il y a peu de partis pris dans l'utilisation de l'espace. La danse suit la musique sous une forme de redite.

Au niveau de l'interprétation, il y a peu de difficultés, peu de prises de risque. La relation aux composantes du mouvement est peu variée, voire peu prise en compte. La motricité est trop en relation avec le propos, avec peu de variations. Elle est peu maîtrisée et maladroite. L'expression est surtout relayée par le visage, plus que par le mouvement.

##### **Entre 10 et 15.**

Un propos artistique est présent et lisible, toutefois sans un engagement total.

La construction de la chorégraphie est élaborée, en place, mais peut manquer d'originalité.

Des qualités corporelles sont effectives. Il manque des nuances et une maîtrise de différents registres corporels.

Il y a un engagement personnel, qui peut cependant être un peu sur la réserve.

##### **Au dessus de 15.**

Le propos artistique est engagé, relayé par un engagement corporel et une scénographie pertinente.

On a une exploitation de procédés de composition au service du propos chorégraphique. L'espace scénique est construit, utilisé. La relation à la musique montre une capacité d'envisager celle-ci sur des modes différents.

On a une maîtrise de la motricité dansée, avec une gestuelle originale et nuancée. On remarque une vraie recherche de mouvements.

### **Profils des candidats**

Cinq candidats se sont présentés à l'épreuve de danse (3 garçons, 2 filles). Les notes obtenues à l'épreuve vont de 9 à 17. Deux candidats n'ont pas eu la moyenne. Les meilleurs candidats ont su montrer un véritable engagement artistique s'appuyant sur une motricité dansée élaborée, maîtrisée et diversifiée.

### **Conseils de préparation**

Il est recommandé aux candidats présentant cette épreuve, en plus du travail nécessaire à l'élaboration d'un solo, d'aller voir des spectacles de danse et de visionner des vidéos de danse. Il est aussi intéressant de lire des ouvrages sur la danse et plus particulièrement sur son histoire (Marcel Michelle, Ginot Isabelle, *La Danse au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1995.)

## **Handball**

### **Déroulement de l'épreuve :**

Le faible nombre de candidats (5) imposait la sollicitation de «joueurs plastrons» afin de ne pas dénaturer la logique interne de l'activité et de permettre aux candidats de mettre en exergue leurs compétences spécifiques dans la discipline choisie. Les collectifs ont été réalisés de façon aléatoire en fonction de la spécification des postes de jeu des candidats. En effet il est tenu compte des lignes spécifiques des candidats (ligne avant, ligne arrière, gardien de but) afin que ces derniers aient l'assurance d'évoluer plus de 50% du temps de jeu effectif sur leur ligne préférentielle.

L'épreuve a consisté en plusieurs séquences de jeu sur terrain réglementaire mais aussi sur demi-terrain. Ces séquences ont fait l'objet de différentes demandes en terme de consignes et de thèmes de jeu de la part des membres du jury afin d'évaluer le niveau de «richesse technico-tactique» des candidats et de leurs facultés d'adaptation.

Les candidats ont été évalués sur un temps de jeu de pratique effective d'environ 45 minutes. Le règlement fédéral (FFHB) est appliqué dans tous ses aspects.

### **Les modalités d'évaluation :**

A partir de la diversité des situations de jeu proposées, l'évaluation s'est faite selon les modalités d'une multi subjectivité d'experts prenant en compte les niveaux de pratique en référence à la grille utilisée au Capeps à laquelle les membres du jury ont ajouté deux points.

Le déroulement de la notation s'est fait de la manière suivante :

1. Chaque juré a évalué tous les candidats.
2. Une concertation a été réalisée au 2/3 environ de la durée totale de l'épreuve pour situer les candidats dans un niveau de pratique à partir de la grille de positionnement. A l'issue de cette concertation les effectifs ont été modifiés afin d'abandonner l'hétérogénéité des oppositions vers une homogénéisation des rapports de force afin de mieux discriminer les candidats. De nouveaux rôles et statuts ont été attribués aux candidats afin de pouvoir analyser leurs facultés adaptatives.
3. Pose d'une note /20 par chaque juré à l'issue de la prestation.
4. La note définitive a été établie par la moyenne de l'ensemble des notes proposées par les jurés et après discussion si nécessaire.

La grille de positionnement de la session 2006 était la suivante : grille de référence de l'épreuve Handball du Capeps (en relation avec les niveaux de pratique fédéraux : BO 1989 du Capeps) + 2 points :

**Niveaux et notes correspondantes :**

- National : D2 : 20 - N1 : 19 / 18
- Interrégional : N 2 : 17 – N3 : 16 / 15
- Régional / Pré-National : 14 – Exc Régional : 13 – Hon Régional : 12
- Départemental / Pré-Régional : 11 – Exc Départemental : 10 – Hon Départemental : 09
- Option / Terminal : 08 – Première : 07 – Seconde : 06
- Scolaire : 05 – 04 – 03 – 02 - 01

**Attention** : les jurés ne connaissent pas le niveau de pratique fédérale (dans le cas ou celui-ci possède une pratique en club) du candidat, le niveau de ce dernier est uniquement évalué par les membres du jury sur sa «prestation du jour».

**Constats lors de la session 2006 :**

Le jury a souhaité, cette année, proposer des situations de jeu plus variées afin que des candidats ne disposant pas d'une pratique fédérale puissent mieux s'exprimer dans un contexte de pratique correspondant davantage à une pratique scolaire de l'activité. C'est ainsi qu'il a été demandé aux candidats d'évoluer selon trois modalités de jeu différentes :

- Jeu à 7 contre 7 en respectant les modalités de la pratique sociale de référence
- Jeu à 5 contre 5 + 1 Gb sur un ½ terrain avec une défense en deux lignes de tendance homme à homme
- Jeu à 5 contre 5 + 1 Gb sur un ½ terrain avec une défense alignée de tendance «zone»

Les candidats ont pu évoluer sur leur ligne préférentielle sur la moitié de la durée totale de l'épreuve (42 minutes pour la session 2006).

Le déroulement de l'épreuve a permis à tous les candidats d'exprimer leurs compétences dans les différents domaines de l'activité (jeu sur tout le terrain ; attaque placée /défense placée ; maîtrise technique dans un contexte d'opposition modérée et «contrôlée»)

Dans ce contexte, le niveau des candidats de la session 2006 s'est avéré beaucoup moins homogène que lors de la session 2005. Ainsi, un candidat a été évalué à un niveau régional, un à un niveau départemental, et trois à un niveau «scolaire».

Hormis pour le candidat ayant été évalué à un niveau régional, le registre technico-tactique des candidats a laissé penser que ces derniers n'avaient pas une pratique régulière de la discipline.

**Conseils de préparation :**

Les candidats doivent se préparer à cette épreuve en se basant sur une pratique d'entraînement et de compétition régulière à même de permettre une gestion du stress satisfaisante. Mais aussi afin de répondre aux différentes dimensions de l'épreuve sur les pôles réglementaire, énergétique, perceptif et décisionnel.

Cette préparation doit envisager la polyvalence à différents postes de jeu ainsi que de bonnes facultés d'adaptation à de nombreuses modalités de jeu et à la diversité des partenaires et des adversaires. Les modifications récentes du code de jeu de Handball doivent être connues et appliquées concrètement dans la pratique des candidats (exemples : engagement rapide, protection du joueur ...).

## **Badminton**

### **Les modalités de l'épreuve**

L'épreuve consiste en une succession de plusieurs phases de jeu à l'intérieur desquelles les candidats sont confrontés à des niveaux d'opposition de plus en plus proche du leur.

L'évaluation des compétences en jeu des candidats se fait lors de la dernière phase dans un rapport de force équilibré.

Les candidates et les candidats sont placés dans des groupes non mixtes afin d'établir une notation spécifique de leur performance.

Cependant pour évaluer les compétences dans un rapport de force équilibré, dans certains cas seulement les rencontres peuvent être mixtes.

Le jury peut être amené à donner des consignes de jeu afin de mieux évaluer certaines prestations

### **La durée totale de la prestation est d'environ 45 mn par candidat**

Les volants ( plastic mavis 300) sont fournis.

### **L'évaluation**

L'évaluation porte à la fois sur le niveau de compétence du candidat et sa performance.

### **Niveaux de compétence**

- **Niveau 1** : Le candidat envoie majoritairement des volants au centre du terrain adverse. Le jeu est subi quelque soit le niveau de l'adversaire. Le candidat ne dispose pas du minimum de coordinations spécifiques pour résister ou utiliser les occasions favorables pour rompre l'échange à son profit.

- **Niveau2** : Le candidat crée la rupture mais selon une modalité souvent unique, indépendante du jeu adverse. Les frappes sont peu variées ou peu puissantes, les déplacements n'assurent pas une couverture défensive suffisante.

- **Niveau3** : Le candidat varie ses trajectoires avec l'intention de créer et d'utiliser des déséquilibres. Le registre des actions de frappe devient plus complet mais il reste lisible. Les déplacements, souvent équilibrés, permettent de résister un peu en situation défavorable et de profiter avantageusement des conditions d'attaque.

- **Niveau 4** : L'adversaire est pris en compte dans l'échange à travers une construction du point complexe et différée, mais aussi dans la rencontre à travers une stratégie à plus long terme.

Les trajectoires sont précises et adaptées à la cible à viser, quelque soit l'endroit d'ou elles sont produites.

- **Niveau 5** : Le candidat impose un système de jeu adapté au rapport de force. Les trajectoires sont souvent tendues pour accélérer le jeu. Les feintes nombreuses placent l'adversaire face à une incertitude importante. Les déplacements fluides économes et anticipés permettent une interception précoce du volant.

### **Performance**

La notation de la performance est établie comme suit :

- A partir du classement effectué lors de la dernière phase, de façon spécifique pour les candidates et les candidats.

- En liaison et relativisée par le niveau de compétence évalué : à chaque niveau de compétence correspond une fourchette de notes de performance.

## **Constats**

- Le niveau constaté est plus homogène lors de la session 2006 que les précédentes années avec des extrêmes moins marqués.
- La moyenne de filles est cette année supérieure à celle des garçons mais sur un nombre de candidates moins élevé.
- Les intentions tactiques de construction du point sont fréquentes mais pas toujours adaptées au jeu adverse. Les filles utilisent davantage un jeu placé et construit.
- De plus beaucoup de candidats ne possèdent pas encore un registre technique suffisant dans l'activité au service de leur projet de jeu.
- Enfin, s'il est constaté chez certains, notamment dans la dernière partie de l'épreuve des difficultés sur le plan énergétique, il est à remarquer qu'un effort de préparation sur ce plan a été effectué cette année.

## **Conseils**

Il est vivement recommandé aux candidats :

- De se préparer en affrontant des adversaires différents afin de s'adapter à différents styles de jeu , de varier les modalités de construction du gain de l'échange.
- D'enrichir leur registre technique dans l'activité tant dans les frappes que les déplacements.
- De s'entraîner de façon spécifique sur le plan physique, notamment dans les filières énergétiques spécifiques à l'activité afin de maintenir le même niveau de jeu durant toute l'épreuve.

## **Escalade**

### **Conditions et déroulement de l'épreuve**

La structure artificielle sur laquelle s'est déroulée l'épreuve est essentiellement un mur vertical comportant une zone à relief déversant une autre où l'on trouve un macro-relief. Les prises sont rapportées et exclusivement sortantes. La surface est en béton lisse, sans micro relief ne permettant pas ou peu la pose de pieds en adhérence. Le mur fait une hauteur de 11 mètres ce qui constitue une hauteur importante par rapport à ce que l'on observe généralement dans les structures artificielles d'escalade. Sept voies balisées par couleur ont été proposées du 5a au 7a. Les voies empruntaient des itinéraires plus ou moins sinueux si bien que le développé d'escalade approchait en général la quinzaine de mouvements quelles que soient les difficultés considérées.

La disposition et les spécificités des prises constitutives des passages imposaient de rompre avec une progression de type «grimpeur d'échelle» y compris dans les voies faciles. Par exemple dans les voies faciles, les préhensions étaient toujours confortables et nombreuses mais les quelques changements de directions dans l'itinéraire ou de densité de prises obligeaient le grimpeur à réfléchir à l'ordre de la pose des pieds ou des mains où à sélectionner les prises les plus compatibles avec le sens de déplacement. Dans les voies plus difficiles, les grimpeurs ont été confrontés à des configurations particulières de prises nécessitant la mise en œuvre de gestuelles spécifiques de l'escalade sportive : saisies et travail de prises verticales, passages de macro-reliefs; progression en dévers, dièdre ou arêtes pouvant nécessiter des mouvements d'amplitude.

Après trente minutes d'échauffement dans une zone prévue à cet effet (petite zone de «bloc»), chaque candidat devait sur une période de 15 minutes :

1. Prendre connaissance des différentes voies, les «lire» et annoncer au jury la première voie choisie. Le chronomètre était déclenché lorsque le choix de la première avait été effectué. Les candidats ont été autorisés à toucher les prises en bas du mur (pieds au sol).
2. Grimper deux voies en tête «à vue» avec une seule chute autorisée par voie (possibilité de reprendre la même voie dans le cas où elle n'a pas été réalisée entièrement).

Autres points de règlement :

1. La ou les prises de départ imposées sont présentées au candidat. La voie est considérée comme terminée lorsque le grimpeur saisit la prise de sortie et que le point d'assurance le plus haut a été mousquetonné.
2. En cas de chute, le grimpeur était autorisé à se replacer à l'endroit de sa chute et à se vacher pour récupérer. Cependant durant ce temps de remise en position et de récupération, le chronomètre n'est pas arrêté.
3. La gestion des quinze minutes est laissée libre ; elle laisse la possibilité aux candidats de gérer les temps d'efforts et de récupérations en fonction des difficultés rencontrées.

### **Notation**

La note était le produit à part égale d'une appréciation de la performance et de la maîtrise de la réalisation. La notation de la performance prenait en compte la cotation plus élevée des deux voies réalisées entièrement ainsi que son caractère plus ou moins technique. La maîtrise de la réalisation s'effectuait à partir des critères d'observation suivants :

Les critères de notation ont été les suivants :

1. La qualité des appuis pédestres et des saisies manuelles ;
2. La précision des placements et des déplacements sur les configurations de prises
3. Le rythme de progression et la qualité de l'enchaînement des mouvements
4. La qualité de l'anticipation et de la lecture
5. L'engagement et la combativité
6. Le mousquetonnage (conformité et précision).

A titre indicatif, voici le barème de performance retenu cette année :

	7a vue	7a 1 chute	6c vue	6c 1 chute	6b vue	6b 1 chute	6a vue	6a 1 chute	5c vue	5c 1 chute	5b vue	5b 1 chute	5a vue	5a 1 chute
Homme	10	9	8	7.5	7	6.5	6	5.5	5	4	3	2.5	2	1.5
Femme			10	9.5	9	8.5	8	7.5	7	6	5	4.5	4	3.5

Il a été possible de parcourir deux fois la même voie mais alors le jury prenait en compte dans son appréciation le fait que la deuxième voie n'était plus effectuée «à vue». Lorsque le candidat ne termine aucune des deux voies, il était noté sur les compétences démontrées.

### **Profils des candidats**

Cette année le niveau des candidats était assez homogène et la difficulté des réalisées se situait entre le 5a et le 5c, ce qui correspond à un bon niveau de polyvalence. Seulement 2 candidats ont tenté ou réalisé des voies de 6a/b. Ce niveau de prestation correspond à ce que l'on peut attendre à l'issue de deux cycles de pratique en UFR-STAPS. Tous les candidats maîtrisaient les éléments relatifs à la gestion de sa sécurité au cours de la progression en tête même si parfois le mousquetonnage s'avérait laborieux. Le jury encourage les futurs candidats à inscrire leur prestation dans cette étroite fenêtre de difficulté : cotations suffisamment élevées pour approcher une performance maximale obligeant de réelles conduites d'adaptation, avec toutefois une probabilité raisonnable de sortir la voie avec une chute possible

### **Conseils de préparation**

Les futurs candidats doivent s'exercer à gérer les différentes tâches à effectuer dans un laps de temps relativement court (quinze minutes). Le jury souligne notamment les points suivants :

- Se confronter dans la préparation aux conditions d'une escalade «à vue» sur des voies inconnues.
- Gérer son effort sur des voies assez longues car le mur est particulièrement haut pour une SAE.
- S'entraîner régulièrement dans des voies proposant des passages variés sur S.A.E. hautes ou sur pan
- Apprendre à accepter la chute afin de s'engager complètement dans les pas difficiles.
- Systématiser le mousquetonnage des deux mains afin de diminuer les temps de blocages très coûteux sur le plan énergétique.

Enfin, le jury renouvelle ses conseils concernant l'intérêt d'une pratique sur supports diversifiés.

### **3.3 Epreuve de pratique sportive d'option**

#### **Saut en longueur**

6 candidats inscrits, 2 filles et 4 garçons (dont un absent).

Les candidats ne semblent pas s'être échauffés de manière optimale. Commencer l'échauffement 30 minutes avant le début de l'épreuve est insuffisant, malgré la chaleur, pour réaliser une performance de qualité. Les candidats se sont échauffés au sautoir moins de 10 minutes avant le début de l'épreuve, réalisant de ce fait un nombre important de sauts de manière rapprochée.

Les candidats avaient tous des marques, mais un seul saut a été réalisé avec une «bonne planche». Les candidats n'ont pas su ajuster leurs marques d'un essai à l'autre.

Comme l'an dernier, le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de ne pas négliger, au cours de sa préparation, la phase de suspension et la réception. Un seul candidat semblait avoir préparé ces deux parties du saut.

#### **Notes obtenues :**

- Filles : 9 et 11.5/20
- Garçons : de 8 à 12/20
- Moyenne de l'épreuve : 10.1/20

#### **Gymnastique au sol**

##### **Déroulement de l'épreuve**

Quatre candidats masculins se sont présentés à l'épreuve pratique d'option gymnastique.

##### **Modalités de l'épreuve**

L'épreuve de gymnastique s'est déroulée conformément aux modalités de l'épreuve adressées aux candidats, dans le respect de la logique culturelle des codes F.I.G de référence. Les conditions matérielles respectaient les normes F.I.G (praticable). Le jury mixte était composé de trois personnes. Les candidats disposaient de 45 minutes d'échauffement général. A l'issue du temps d'échauffement chaque candidat était appelé dans l'ordre de convocation et se présentait au jury pour effectuer sa prestation.

##### **Evaluation**

Conformément aux modalités définies dans le programme du concours, la note de départ correspond à l'addition des 10 meilleures difficultés (dont 5 acrobaties), multipliées par 10. En cas de non respect des exigences ou composition du mouvement, les déductions sont appliquées à la note de 10 avant le produit.

Les fautes spécifiques et d'exécution sont soustraites à la note de départ sur 20 afin d'obtenir la note finale.

A titre d'exemples :

- Non utilisation de l'ensemble de la surface du praticable (moins 1 point)
- Prise de risque entraînant un danger pour l'intégrité physique du candidat (moins 1 point)

Le règlement de la FIG est appliqué. Les tapis supplémentaires sont donc autorisés pendant l'échauffement, mais interdit lors du passage.

Un signal sonore est diffusé 10 secondes avant la fin du temps maximum autorisé afin de prévenir les candidats.

## **Constats et profils des candidats**

### **«Statistique»**

	Notes de départ	Notes finales	Coefficient	Déductions
Moyenne	11.125	7.1	2.375	3.525
Minimum	7	1.75	1.2	1.8
Maximum	19	17.2	4.6	5.25

Un seul mouvement est composé dans le respect des exigences. En effet, une mauvaise exécution peut entraîner la non reconnaissance d'une difficulté (exemple : Rondade salto arrière, le salto n'arrive pas sur les pieds et n'est pas reconnu). De même, une chute sur un élément peut supprimer la liaison acrobatique (exemple : Chute sur le salto avant ne permet pas la liaison acrobatique avec la roulade).

Nous constatons que les mouvements sont composés en intégrant exclusivement des éléments proposés dans les fiches annexes. Nous rappelons que les candidats qui le souhaitent peuvent présenter des difficultés du code FIG en vigueur. Dans l'ensemble, les éléments présentés ne sont pas suffisamment maîtrisés pour optimiser la performance. Par ailleurs, les éléments répétés ne sont pas comptabilisés mais peuvent être pénalisés si, ils ne sont pas parfaitement maîtrisés.

Les roulades, la roue, la rondade, le saut de mains, le salto avant et arrière, les planches et sauts avec rotations longitudinales sont les éléments les plus souvent présentés par les candidats. Aucun candidat n'a présenté d'éléments supérieurs à ceux proposés dans la grille, le secteur «bonification» n'a donc pas été utilisé.

### **Conseil de préparation**

Il est rappelé aux candidats qu'ils doivent impérativement respecter la logique de l'activité. En cas de non respect, une déduction d'un point (fautes spécifiques) est appliquée dans le secteur exécution.

Les candidats doivent se préparer à cette épreuve spécifique en apprenant à gérer leur temps d'échauffement (Ne pas s'épuiser pendant les 45 minutes). Ils doivent veiller à aménager leur enchaînement afin de ne pas terminer avec leurs plus grosses difficultés nécessitant une grosse dépense énergétique (Dans ce cas c'est l'exécution qui se dégrade).

Il n'est pas judicieux de présenter un exercice avec seulement 10 difficultés répertoriées car en cas de non reconnaissance, le candidat sera pénalisé en cascade : perte de la difficulté (diminution de son coefficient) puis sur sa note d'exécution (moins un point) donc de façon importante pour sa note de départ. Par ailleurs, les fautes d'exécution sont déduites même si la difficulté n'est pas reconnue.

Les candidats doivent veiller à présenter des éléments parfaitement maîtrisés pour répondre aux exigences. Ces éléments ne sont pas obligatoirement retenus dans le calcul du coefficient composé des 10 meilleures difficultés dont 5 acrobaties. Ainsi une planche faciale en appui sur les pieds (codifiée A dans la grille de référence) permet de satisfaire à l'exigence «Maintenance» et présente moins de risque de non reconnaissance qu'une planche en appui sur un pied (codifiée B dans la grille de référence). En cas de non reconnaissance de la planche en

appui sur un pied, le candidat conserve l'exigence «Maintien». De plus, si le candidat n'a pas d'autres B supplémentaires dans le mouvement, son coefficient de difficulté sera diminué de 0,1 seulement (Une A remplaçant la B).

**Il est important que les candidats fassent l'effort d'intégrer le référentiel afin d'optimiser leur note en fonction de leurs potentialités.**

## **Judo**

### **Modalités de l'épreuve**

L'épreuve consiste à évaluer la capacité d'un candidat à combattre en opposition et à prendre en compte toutes les dimensions qu'impose la pratique du Judo, à savoir : technique, physique et mentale.

- L'épreuve se déroule en deux temps : Après un échauffement de 10 minutes libre, 1 Kagari Geiko de projection de 2 fois 1'30'' ou le candidat doit attester de sa capacité à projeter et à être projeté dans au moins 3 directions différentes, et ce en toute sécurité (stabilité des appuis, contrôle de Uke pendant la chute, tête sortie de l'axe de la projection pour Tori, Ukémis maîtrisés, etc...)

Après un temps de repos de 7 minutes,

- 1 situation d'opposition au sol : Uke en position quadrupédique, Tori à côté. Durée 2 minutes dans chacun des rôles avec 2 minutes de récupération au changement de rôles.
- 2 **Combats** debout minimum de 5 minutes non mixte, par catégorie de poids. Le combat prend fin après 2 ippons ou à la fin du temps imparti.

La prestation physique est appréciée au cours du Kagari Geiko et des combats réalisés.

Quatre points seront particulièrement pris en compte pour l'évaluation :

- 1 - L'efficacité et la gestion de l'effort
- 2 - Le système d'attaque et de défense
- 3 - Les différentes directions d'attaque
- 4 - Le niveau de performance

- Le règlement de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) est applicable.

- Le Jury peut être amené à donner des consignes aux candidats. Si le candidat ne satisfait pas à l'épreuve du Kagari Geiko, il ne sera pas autorisé, pour des raisons de sécurité, à passer l'épreuve combat et sa note ne pourra excéder 5/20.

### **Evaluation**

Se référer au document ci-après.

### **Constat par rapport au profil des candidats**

- Les candidats doivent montrer leur capacité à combattre en toute sécurité pour eux et pour les autres, selon un système d'attaque et de défense élaboré.
- Quatre points seront particulièrement pris en compte dans l'évaluation :

- 1 - L'efficacité et la gestion de l'effort
- 2 - Le système d'attaque et de défense
- 3 - Les différentes directions d'attaque

#### 4 - Le niveau de performance

##### **Conseil de préparation**

Il est préférable que les candidats aient un niveau de ceinture orange de club.

Les candidats sont confrontés à une épreuve exigeante qui nécessite une préparation spécifique.

Les candidats doivent être capable de montrer au jury leur capacité à s'échauffer de manière spécifique, de maintenir un échauffement dynamique entre les combats, de faire preuve d'une hygiène alimentaire et d'hydratation adaptée, de s'engager lucidement dans le combat en respectant l'éthique du Judo.

Ont témoigné d'un bon niveau les candidats qui :

- Ont fait preuve de continuité dans les différents secteurs (debout / liaison debout-sol / sol).
- Ont mis en place un projet technico-tactique performant et adapté aux caractéristiques de l'opposition.
- Ont fréquemment marqué des avantages décisifs (Ippon : 10 points).
- Ont une saisie préférentielle leur permettant de construire un système d'attaque et de défense efficace ainsi qu'un spécial performant.
- Ont été capables d'imposer des changements de rythme dans le combat.

L'expérience acquise en compétition s'avère un atout majeur pour le candidat.

Le candidat pourra attester de son niveau en présentant tous documents officiels qu'il jugera nécessaire.

La notation sur 20 s'effectue par référence aux niveaux de pratiques suivantes :

- Niveau national : 18 à 20
- Niveau interrégional : 15 à 17
- Niveau régional : 12 à 14
- Niveau départemental : 9 à 11
- Niveau inférieurs : 8 et en dessous

Trois modules sont à noter: mettre une croix sur la note choisie

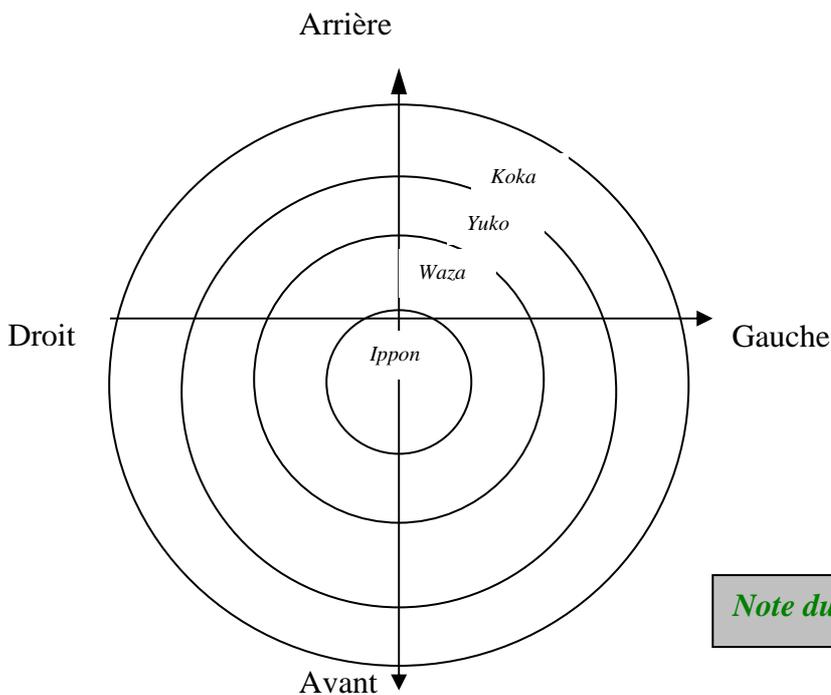
##### **Module 1** : Notes efficacité / gestion de l'effort

Observables	Combat 1				Combat 2				Combat 3			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Efficacité												
Gestion de l'effort												
Totaux	C1 = /7				C2 = /7				C3 = /7			
<i>Note du module 1 (C1+C2+C3) / 3 = /7</i>												

**Module 2 :** Notes système d'attaque et de défense

OBSERVABLES		Combat 1			Combat 2			Combat 3		
	<i>Kumi Kata</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
<i>Debout</i>	<i>Variété Technique</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Attaque appropriée</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Défense appropriée</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Liaison Debout Sol</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Totaux</i>	C1= /10			C2= /10			C3= /10		
<b>Note du module 2 (C1+C2+C3) / 3=</b>							<b>/10</b>			

**Module 3 :** Direction d'attaque



3 ou 4 directions différentes = 3 pts  
 2 directions différentes = 2 pts  
 1 direction = 1 pt

**Note du module 3= /3**

**Note finale du candidat = m1 + m2 + m3 = /20**

**(module 1)** Note 1 = Jamais / Note 2 = Parfois / Note 3 = Souvent / Note 4 = Toujours  
 Note 1 = Moyen / Note 2 = Bien / Note 3 = Très Bien

## **400 m**

Cette épreuve a été choisie par 17 candidats, 8 filles et 9 garçons. Les candidats de cette année semblaient beaucoup mieux préparés que l'an dernier et les performances sont beaucoup plus homogènes.

Plusieurs candidats, manifestement non spécialistes ont pu réaliser des performances correctes grâce à une préparation spécifique. D'autres, n'ont pas réalisés de performances à la hauteur de leurs qualités physiques, à cause d'une erreur d'allure au départ (trop lent pour l'un et trop rapide pour d'autres) qui témoigne d'une préparation spécifique insuffisante.

Les performances d'ensemble réalisées par les filles sur cette épreuve sont en très net progrès par rapport à la session précédente du concours. Elles accusaient un déficit important par rapport aux garçons en 2005; leur moyenne cette année est de plus d'un point supérieure à celle des garçons.

Un candidat ne semblait pas connaître le règlement relatif au départ du 400 m, attendant les ordres du starter dans le couloir voisin du sien.

Notes obtenues :

- Filles : de 8 à 15/20
- Garçons : de 7 à 12.5/20
- Moyenne de l'épreuve : 10.9/20